

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL

MEN
1365
KON



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DE CONCEPTION EN VULGARISATION AGRICOLE



Thème

Stratégie d'intervention de l'OCADES dans l'amélioration des pratiques d'élevage dans la province du Mouhoun

Présenté par : KONATE Oury

Directrice de mémoire : Pr Valérie BOUGOUMA

Maître de stage : Mr Dieudonné SANOU

Juin 2011

Mém
1365
KON

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	III
REMERCIEMENTS.....	IV
TABLE DES ILLUSTRATIONS	V
LISTE DES ABBREVIATIONS	VI
RESUME	VIII
INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE.....	1
2. JUSTIFICATION	2
3. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
3.1. Objectif global.....	3
3.2. Objectifs spécifiques.....	3
4. HYPOTHESES DE RECHERCHE	3
5. DIFFICULTES RENCONTREES	4
6. PLAN D'ENSEMBLE.....	4
I. GENERALITES	5
1.1. ZONE D'ETUDE	5
1.1.1. Situation géographique.....	5
1.1.2. Milieu physique.....	6
1.1.3. Milieu humain.....	7
1.1.4. Activité de production agricole.....	7
1.1.5. Activité de production animale.....	8
1.1.6. Autres activités.....	8
1.2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL : L'OCADES CARITAS DEDOUGOU..	11
1.2.1. Identité.....	11
1.2.2. Historique	11
1.2.3. Objectifs.....	11
1.2.4. Organisation et fonctionnement.....	12
1.2.5. Le Programme de Développement Intégré (PDI).....	12
1.3. CADRE INSTITUTIONNEL D'APPUI AUX PRODUCTIONS ANIMALES.....	13
1.3.1. Evolution des actions en faveurs des productions animales.....	13
1.3.2. Orientations nationales.....	15
1.3.3. Rôle des acteurs.....	16
1.3.3.1. L'Etat et ses démembrements	16
1.3.3.2. Les collectivités territoriales et les communautés de base	17
1.3.3.3. Les organisations professionnelles et les opérateurs privés.....	18
1.3.3.4. Les ONG et les autres partenaires techniques	18
II. MATERIEL ET METHODE D'ETUDE	20

2.1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	20
2.2. L'ENQUETE SUR TERRAIN.....	20
2.3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	21
III. RESULTATS ET DISCUSSIONS	22
3.1. RESULTATS.....	22
3.1.1. <i>Stratégie d'intervention de l'OCADES</i>	22
3.1.2. <i>Actions de renforcement des capacités</i>	23
3.1.2.1. Formations	23
3.1.2.2. Voyages d'étude	25
3.1.2.3. Appui organisationnel.....	27
3.1.3. <i>Actions d'amélioration des productions animales</i>	28
3.1.3.1. Appui à l'alimentation et à l'abreuvement	28
3.1.3.2. Mise en place des infrastructures pastorales.....	29
3.1.3.3. Appui aux femmes dans l'activité d'élevage naisseur.....	30
3.1.3.4. Appui à l'amélioration des races locales	30
3.1.4. <i>Actions d'amélioration de la santé animale</i>	31
3.1.4.1. Vaccination de la volaille	31
3.1.4.2. Déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs	31
3.2. DISCUSSIONS	32
3.2.1. <i>Application des techniques par les producteurs</i>	32
3.2.1.1. Le réinvestissement des formations.....	32
a. Au niveau des vaccinateurs villageois de volaille (VVV).....	32
b. Au niveau de la fauche et conservation du fourrage.....	34
naturel.....	34
c. Au niveau du petit élevage des femmes.....	37
d. Fonctionnement des organisations mises en place	37
3.2.1.2. Utilisation des réalisations physiques	38
a. Les poulaillers améliorés et les coqs géniteurs de race.....	38
b. Le bouli pastoral et le puits pastoral	38
c. La piste à bétail	39
3.2.2. <i>Impact des actions de l'OCADES</i>	39
3.2.2.1. Sur la production animale	39
3.2.2.2. Sur la santé animale	42
3.2.3. <i>Insuffisance des actions de l'OCADES</i>	43
3.2.3.1. En matière de renforcement des capacités	43
3.2.3.2. En matière d'appui à la production animale	44
3.2.3.3. En matière d'appui à l'amélioration de la santé animale.....	45
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	47
BIBLIOGRAPHIE.....	50
ANNEXES	I

DEDICACE

Je dédie ce travail :

- à ma famille et mes parents ;
- à tous ceux qui prônent la paix et l'unité dans leur famille

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le fruit des efforts conjugués de plusieurs personnes auxquelles nous adressons nos sincères remerciements. Il s'agit notamment de :

- notre directrice de mémoire, Professeur Valérie BOUGOUMA, pour son soutien, ses suggestions, son suivi et sa rigueur lors de ce stage ;
- tout le corps professoral de l'IDR, pour notre formation et pour leurs conseils durant ces trois années passées à leurs cotés ;
- notre maître de stage, Dieudonné SANOU, Macro-économiste, Coordonnateur du Programme de développement intégré (PDI), pour ses précieux conseils, sa disponibilité et son esprit de compréhension. Soyez en sincèrement remercié ;
- Abbé Constantin SERE, Secrétaire exécutif de l'OCADES Caritas de Dédougou, pour ses conseils, sa disponibilité et la mise à notre disposition de bonnes conditions pour la réalisation du travail ;
- toute l'équipe du PDI en particulier monsieur Zoumana TOU, Rosine BATIANA, Thérèse ZERBO ainsi que l'équipe des animateurs ;
- l'ensemble du personnel de l'OCADES, pour la franche collaboration ;
- la Direction Régionale des Ressources Animales de la boucle du Mouhoun à travers son Directeur, monsieur Adama SOURWEMA et son personnel : messieurs Moumouni SAWADOGO, Sié Hermann POODA, Yacouba TRAORE, et tous les autres dont les noms n'ont pu être cités pour leur appui, leurs conseils et leur disponibilité tout le long du stage ;
- monsieur Cléophas TRAORE, Directeur Provincial des Ressources Animales du Mouhoun et messieurs les chefs de zone d'appui technique en élevage de Bondokuy et de Kona pour leur soutien moral et matériel ;
- monsieur Albert S. TRAORE, Secrétaire général de la chambre régionale de l'agriculture de la Boucle du Mouhoun pour son appui, ses conseils et sa disponibilité tout au long de mon stage;
- monsieur Adama YAMEOGO pour sa disponibilité, ses conseils, son soutien moral et matériel.

Nos remerciements vont également à l'endroit de toute ma famille à Dédougou et à Siankoro, mes oncles Adama KONATE et Kouaté KEITA, mon ami Roger DAKOUO pour leur soutien moral et financier et leur compréhension tout le long de la formation ; tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce travail.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau I: Formations réalisées au bénéfice des rproducteurs relais par le PDI/OCADES	24
Tableau II : Situation des voyages d'étude organisés par le PDI/OCADES	26
Tableau III : Situation des organes mis en place par le PDI/OCADES	27
Tableau IV: Dotation en matériels de fauche et de conservation du fourrage naturel	28
Tableau V : Situation des infrastructures pastorales réalisées par le PDI/OCADES	29
Tableau VI: Situation des exploitations des productrices enquêtées.....	30
Tableau VII : Répartition des coqs de race améliorée introduits par le PDI/OCADES.....	31
Tableau VIII : Situation de l'équipement des VVV par le PDI/OCADES	32
Tableau IX : Effectifs de volailles vaccinées et déparasitées et nombre de basses-cours concernées par VVV et par an	33
Tableau X : Adhésions à l'activité de fauche et de conservation du fourrage naturel de 2004 à 2009	35
Tableau XI: Niveau d'utilisation du matériel (en %) de fauche et conservation du fourrage naturel	36

Liste des figures

Figure I : Carte de localisation de la zone d'étude	9
Figure II : Carte de présentation de la zone d'étude.....	10
Figure III : Photos d'un bouli pastoral et d'un poulailler amélioré.....	29
Figure IV : Evolution des quantités fauchées (nombre de bottes) durant la période 2004-2009	35
Figure V : Evolution des activités avicoles de 2004 à 2010 par aviculteur	43

LISTE DES ABBREVIATIONS

ADEPAC	Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
ADIV	Actions de Développement Intégré Villageois
AGDPE-B/N	Appui à l'Amélioration et à la Gestion Durable du Petit Elevage en Zone Périurbaine de Bobo-Dioulasso et Nouna
BEL	Bureau d'Etude et de Liaison
BNDT	Base Nationale de Données Topographiques
CEBV	Communauté Economique du Bétail et de la Viande
CERS	Conservation des Eaux et Réhabilitation des Sols
CIRDES	Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Subhumide
CPAVI	Centre de Promotion de l'Aviculture Villageois
CPS	Chrétien Pour le Sahel
CRA	Chambre Régional de l'Agriculture
CRTA	Centre de Recherche sur la Trypanosomiase Africaine
CVD	Conseil Villageois de Développement
CVGT	Comité Villageois de Gestion des Terroirs
DPRA/MHN	Direction Provinciale des Ressources Animales du Mouhoun
DRRA/BMHN	Direction Régionale des Ressources Animales de la Boucle du Mouhoun
DSP	Département Solidarité et Partage
ELAT	Ecole de Lutte Anti Tsé- tsé
ENEC II	Deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel
FCFA	Franc de la Compagnie Financière Africaine
FEB	Fédération des Eleveurs du Burkina
GVF	Groupement Villageois Féminin
IDR	Institut du Développement Rural
INSD	Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MRA	Ministère des Ressources Animales

OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OIG	Organisations Intergouvernementales
ONERA	Office National d'Exploitation des Ressources Animales
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPE	Organisation Professionnelle d'Eleveurs
PAEOB	Projet d'Appui à l'Elevage dans l'Ouest Burkina
PAFASP	Projet d'Appui aux Filières Agro-sylvopastorales
PAPISE	Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage
PCSRLCP	Projet de Cadre Stratégique Régional de Lutte Contre la Pauvreté
PDAV	Programme de Développement de l'Aviculture Villageoise
PDI	Programme de Développement Intégré
PDISAB	Programme de Développement Intégré des provinces du Sanguié et du Boulkiemdé
PDLO	Projet de Développement Local de l'Ouest
PDV	Plan Communal de Développement
PNDDE	Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage
PNGT2	Programme National de Gestion des Terroirs deuxième phase
PNVB	Programme National de Volontariat au Burkina Faso
PPF	Programme de Promotion de la Femme
PTFM	Programme Plate Forme Multifonctionnel
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
SAF	Service Administratif et Financier
SDR	Stratégie de Développement Rural
SEAP	Service des Espaces et des Aménagements Pastoraux
SEP	Service des Etudes et Programmation
SERA	Société d'Etude et de Réalisation Agricoles
SP/CPSA	Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
SPAI	Sous Produits Agro-industriels
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UPB	Université Polytechnique de Bobo
VVV	Vaccinateur Villageois de Volailles
ZATE	Zone d'Appui Technique en Elevage

RESUME

Le présent travail a consisté à jeter un regard rétrospectif sur l'intervention de l'OCADES, à travers le Programme de Développement Intégré (PDI), auprès des producteurs dans le domaine de l'amélioration des productions animales. L'analyse s'est faite autour des actions menées par le PDI, de la stratégie de mise en œuvre, du réinvestissement des formations et de l'impact des actions dans la zone d'intervention.

L'étude s'est réalisée dans la province du Mouhoun, précisément dans les communes rurales de Kona et Bondokuy.

Les investigations ont touché environ cent neuf (109) personnes parmi lesquelles :

- les membres des Comités Villageois de Développement (CVD);
- les producteurs relais (les vaccinateurs villageois de volailles et les personnes formées en technique de fauche et de conservation du fourrage naturel);
- les éleveurs propriétaires de poulaillers améliorés ;
- les éleveurs bénéficiaires de coqs de race ;
- les productrices bénéficiaires d'appui pour le petit élevage ;
- le personnel des services des ressources animales ;
- des responsables d'autres projets, programmes ou ONGs intervenant dans le Mouhoun.

A travers un diagnostic participatif l'étude révèle que plusieurs activités telles que les formations, les voyages d'étude, la mise en place d'infrastructures d'élevage (bouli, piste à bétail, puits pastoral) ont été réalisées.

On note un bon niveau de réinvestissement des actions conduites par l'OCADES qui ont généré un changement perceptible dans la zone. Au titre des effets induits on peut noter la réduction de la mortalité de la volaille due auparavant à la maladie de Newcastle, l'amélioration des performances et de la valeur économique des poulets, l'accroissement du nombre de volailles vendues par an, la réduction des problèmes d'abreuvement du bétail en saison sèche et la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Cependant, malgré ces nombreux acquis, l'étude a révélé un certain nombre d'insuffisances aussi bien de la part de l'OCADES que du côté des producteurs que nous préconisons de corriger afin de consolider les acquis et d'améliorer les actions futures.

Mots clés : amélioration des productions animales, vaccinations de la volaille, déparasitage de la volaille, fauche et conservation du fourrage naturel, producteurs relais, OCADES/Dédougou.

INTRODUCTION

1. Contexte et problématique

Le Burkina Faso est un pays à vocation agro-pastorale. Pratiqué par plus de 80 % des ménages, l'élevage contribue pour plus de 18 % produit intérieur brut (MRA, 2010a). La deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II), conduite par le Ministère des Ressources Animales (MRA) avec l'appui de l'Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie (INSD) en 2003, indique un accroissement du nombre des éleveurs ainsi que celui des effectifs des différentes espèces animales. Selon l'ENEC II, 3 624 366 producteurs, soit 30 % de la population du pays pratiquent l'élevage et en tirent la totalité ou une partie de leurs revenus. Selon le MRA (2010b), l'activité d'élevage intervient à cet effet dans la lutte contre la pauvreté et joue également un rôle important au niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, l'intégration des activités de productions végétales et animales, contribue à une meilleure gestion de la fertilité des sols et à l'amélioration des productions agricoles à travers l'utilisation de la traction, des déjections animales, etc.

Du Programme de Spécialisation Régionale (PROSPER) de la Boucle du Mouhoun (SP/CPSA, 2008), il ressort que la région de la Boucle du Mouhoun, est une région charnière entre les zones sahélienne et soudanienne du Burkina Faso ; elle constitue et demeure de nos jours un important couloir de passage du bétail allant du Nord vers le Sud de notre pays. Elle constitue en outre, avec la région voisine des Hauts Bassins le creuset de la culture attelée. Ces deux facteurs font que cette région compte aujourd'hui parmi les premières régions d'élevage du pays.

Le PROSPER souligne également que l'élevage est aujourd'hui la seconde activité après l'agriculture dans la région, qu'il est omniprésent dans les systèmes de production. En effet, selon les résultats provisoires du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) réalisé en 2007 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques cité dans le PROSPER (2008), 137 843 ménages sur 247 300 pratiquent l'élevage.

Au plan des effectifs, la région compte 645 582 têtes de bovins, 550 096 têtes d'ovins, 863 128 têtes de caprins, 217 758 têtes de porcins et 3 968 775 têtes de volailles soit respectivement 8,83%, 8,20%, 8,60%, 11,52% et 12,43% des effectifs nationaux (DRRA/B. MHN, 2009).

Le PROSPER (2008) mentionne que l'élevage dans la région est confronté aux contraintes suivantes :

- une abondance relative des ressources fourragères, mis en péril par une insécurité foncière croissante due à une occupation anarchique des couloirs et pistes à bétail et à un empiètement progressif du front agricole sur les espaces jadis réservés à la pâture des animaux ;
- une abondance des sous produits de récoltes faiblement mobilisés et faiblement valorisés pour l'alimentation des animaux ;
- de nombreuses organisations professionnelles d'éleveurs (OPE) à la base avec cependant une faible structuration et un faible niveau de qualification ;
- une insuffisance des infrastructures d'élevage (marchés à bétail, quai d'embarquement, parcs de vaccination, abattoirs, etc.);
- la persistance de la maladie de Newcastle due principalement à une insuffisante prise en compte de ladite maladie dans les campagnes de vaccination ;
- la plupart des éleveurs sont des ruraux à majorité analphabètes ;
- la très forte pression agricole et la réduction considérable des ressources pastorales et fourragères ;
- une faible adoption des techniques modernes d'élevage par les producteurs ruraux.

Pour faire face à cette situation et renforcer le rôle économique que joue l'élevage, le Ministère des Ressources Animales (MRA), en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, entreprend de nombreuses actions visant un développement durable du sous-secteur de l'élevage à l'horizon 2015. Ces actions sont définies dans le document de Stratégie de Développement Rural (SDR) à l'horizon 2015, le Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage (PAPISE) à l'horizon 2015, la Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage (PNDDE) au Burkina Faso 2010-2025.

En plus des partenaires techniques et financiers, le MRA est accompagné par certaines organisations non gouvernementales (ONG) pour la mise en œuvre de cette politique visant à améliorer les pratiques d'élevages existantes. Est de celles-là, l'OCADES Caritas Dédougou qui, depuis six (6) ans, intervient dans la région à travers l'introduction et la vulgarisation des techniques modernes d'élevage.

2. Justification

L'OCADES Caritas Dédougou, en quête de développement de la région, s'investit dans différents domaines à savoir : l'Agriculture, l'Environnement, l'Education et l'Elevage.

Pour ce qui concerne le secteur de l'élevage, l'OCADES à travers son Programme de Développement Intégré (PDI) a entrepris depuis 2004 des actions visant l'amélioration de ce secteur. On peut citer entre autres :

- la mise en place d'infrastructures pastorales et d'équipements d'élevage (parcs de vaccination, habitats pour volaille, pistes à bétail, retenues d'eau, etc.) ;
- le renforcement des capacités des producteurs par la vulgarisation des paquets technologiques, les formations, les voyages d'études, l'équipement en petit matériel de fauche et de conservation de fourrage naturel et en petit matériel de vaccination de la volaille, l'appui financier pour les activités génératrices de revenus notamment l'élevage des petits ruminants et des porcs ;
- l'introduction des coqs de race améliorée ;
- l'organisation des producteurs.

A travers un regard rétrospectif, il ressort que ces actions menées ont généré des changements positifs certains sur la population cible. Dans le souci réel d'améliorer son intervention sur le terrain ainsi que la qualité de ses actions, la présente étude a été souhaitée par l'OCADES. Cette étude devrait permettre de dégager les acquis et les insuffisances et de faire des propositions d'amélioration.

3. Objectifs de l'étude

3.1. Objectif global

L'objectif global de l'étude est d'analyser la stratégie d'intervention de l'OCADES en matière d'amélioration des pratiques d'élevage afin d'en dégager les acquis et les insuffisances et proposer des solutions d'amélioration.

3.2. Objectifs spécifiques

Quatre objectifs spécifiques ont été retenus. Il s'agit de :

- 1) identifier les actions menées par l'OCADES ;
- 2) apprécier leur application par les producteurs ;
- 3) analyser l'impact de ces actions sur les productions animales ;
- 4) faire des propositions d'amélioration.

4. Hypothèses de recherche

Pour l'atteinte de ces objectifs, trois hypothèses ont été formulées et vérifiées.

Hypothèse 1 : des techniques d'élevage adéquates ont été introduites par l'OCADES au profit des producteurs dans la zone d'étude ;

Hypothèse 2: les techniques introduites ont été adoptées et sont appliquées par les producteurs dans la zone d'étude ;

Hypothèse 3: l'application des techniques par les producteurs a entraîné un changement qualitatif sur les productions animales.

5. Difficultés rencontrées

Le stage s'est déroulé avec quelques difficultés au nombre desquelles nous pouvons retenir :

- la période : le mois d'août qui marque le début du stage est le mois des congés du personnel des ONG. Ce fait a ralenti le démarrage effectif du stage avec le départ en congé du personnel du PDI. La collecte des données n'a pas été aisée avec la période de pointe des travaux champêtres. Il a fallu poursuivre certains producteurs dans les champs et travailler avec d'autres la nuit.
- le manque de précisions pendant les enquêtes terrain : au niveau de la plupart des enquêtés, l'obtention de certaines informations telles que les dates des formations, le nombre de participants, les thèmes des formations fut très pénible. Cela provient du fait que lors des différentes rencontres et formations, rares sont les producteurs qui prennent des notes leur servant de mémoire.

6. Plan d'ensemble

Le présent mémoire s'articule autour de trois (3) grands points.

Le premier traite des généralités sur la zone d'étude. Il aborde la présentation de la zone d'étude, celle de la structure d'accueil et le cadre institutionnel d'appui aux productions animales.

Le deuxième s'intéresse à l'approche méthodologique de l'étude.

Le dernier point analyse et discute les résultats :

- les résultats présentent la situation des actions de renforcement des capacités des éleveurs, des actions d'amélioration des productions et de la santé animales ;
- les discussions présentent l'application des techniques acquises par les producteurs, l'impact des actions sur la production et la santé animales ainsi que les insuffisances de la stratégie de l'OCADES.

MENTION BIEN

I. GENERALITES

1.1. Zone d'étude

La présente étude s'est effectuée dans la province du Mouhoun et précisément dans les villages de Kona, de Lah et de Dora.

1.1.1. Situation géographique

La province du Mouhoun est située dans la partie nord-ouest du Burkina. Elle relève de la région de la Boucle du Mouhoun dont elle est le chef lieu. Elle est limitée à l'Est par la province du Sanguié ; au Nord, par la province du Nayala ; au Nord-ouest, par la province de la Kossi ; à l'Ouest, par la province des Banwa et du Houet ; au Sud, par la province des Balé.

Elle comprend sept (7) communes : une (1) commune urbaine (Dédougou) et six (6) communes rurales (Bondokuy, Douroula, Kona, Ouarkoye, Safané, et Tchériba).

Les villages de Kona et de Lah sont situés dans la commune de Kona. Cette commune se trouve au cœur de la province du Mouhoun entre le 3°20'' et le 3°35'' de longitude ouest, 12°00'' et 12°15'' de longitude nord (Commune de Kona 2008).

Kona, chef lieu de la commune est distant de soixante douze (72) km de Dédougou et est limité à l'Est par le village de Nana à cinq (5) km ; au Nord-est par le village de Yoana à cinq (5) km ; au Nord par le village de Kouana à dix sept (17) km ; à l'Ouest par le village de Tona à cinq (5) km ; au Sud par le village de Zina à cinq (5) km ; au Sud-est par le village de Blé à sept (7) km.

Le village de Lah, situé à huit (8) km de Kona est limité à l'Est par le village de Tona à un (1) km ; au Nord par le village de Kouana à quinze (15) km ; à l'Ouest par le village de Fankuy à cinq (5) km ; au Sud par le village de Dora à sept (7) km.

Le village de Dora se trouve dans la commune rurale de Bondokuy. Il est limité à l'Est par le village de Wona (commune rurale de Bana/province des Balé) à neuf (9) km ; au Sud, par le village de Fobiri (commune rurale de Yaho/province des Balé) à quinze (15) km ; au Sud-ouest et au Nord par les villages de Bankouma à six (6) km et de Fakéna à (15) km dans la commune rurale de Ouarkoye.

Selon le découpage diocésain, la commune rurale de Bondokuy relève de la paroisse de Wakara et celle de Kona relève de la paroisse de Safané. Ces paroisses constituent respectivement la zone de Wakara et la zone de Safané.

1.1.2. Milieu physique

• Climat et végétation

La zone d'étude a un climat essentiellement de type soudanien. En effet elle appartient au district phytogéographique Ouest-Mouhoun du secteur soudanien méridional (GUINKO et FONTES, 1995) cités par OUEDRAOGO (2002).

L'année se caractérise par l'alternance de deux saisons :

- une saison sèche allant de novembre à mai avec de fortes températures dépassant parfois quarante (40) degrés Celsius ; l'harmattan est le vent dominant ;
- une saison pluvieuse de juin à octobre avec comme vent dominant la mousson et une température moyenne de vingt huit (28) degrés Celsius.

Les hauteurs d'eau annuelles varient de huit cent (800) à mille (1000) mm.

La végétation est du type moyennement arboré et arbustive avec des forêts galeries le long des rivières. On rencontre des strates arborées sous lesquelles existent des strates herbacées.

Les espèces ligneuses les plus rencontrées sont: *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (néré), *Kaya senegalensis* (caïlcédrat), *Adansonia digitata* (baobab), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Bombax costatum* (kapokier) *Lannea sp*, *Gardenia terminifolia*.

Le tapis herbacé est dense et diversifié surtout pendant la saison des pluies. Les principales espèces rencontrées sont : *Andropogon gayanus*, *Pennisetum pedicellatum*, *Loudetia sp*, etc.

Cette végétation subit les effets dévastateurs des feux de brousse pendant la saison sèche et ceux des actions anthropiques chaque année.

Le village de Dora possède une forêt classée de quarante six (46) hectares et une mare sacrée où l'on trouve des crocodiles.

• Sols

La zone d'étude comporte plusieurs types de sols avec des proportions différentes (Communes de Kona et de Bondokuy, 2008) :

- les sols minéraux bruts représentant 20% de la superficie du département de Kona et 14% de celle de Bondokuy ;
- les sols bruns qui représentent environ 15% des sols de la commune de Kona et 8% de ceux de la commune de Bondokuy ;
- les sols ferrugineux qui couvrent 60% des sols du territoire communal de Kona et 65% de celui de Bondokuy ;

- les sols hydro morphes constituant seulement 5% de la superficie totale du département de Kona et 13% de celle du département de Bondokuy.

Du point de vue agronomique, 35 % de ces sols sont considérés de moyen à bon ; 54 % ont une faible réserve en eau et une fertilité réduite (BUNASOL, 1986 cité par TRAORE 2009).

- **Relief et hydrographie**

Le relief est constitué dans sa majeure partie d'un vaste plateau déchiré par des cours d'eau. On rencontre par endroit des collines ou petites élévations.

Dans la commune de Bondokuy, les eaux de surface sont pour la plupart constituées des affluents du fleuve Tuy dans la partie Est et de ceux du fleuve Mouhoun à l'Ouest.

La commune de Kona est parcourue par un réseau hydrographique peu fourni.

De façon générale, ces cours d'eaux tarissent pendant la saison sèche. Le village de Kona possède un bouli et les eaux souterraines de la zone d'étude sont utilisées au moyen de puits et forages.

1.1.3. Milieu humain

D'après le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 (résultats définitifs de 2008), la population du village de Kona, affectée au taux de croît annuel (2,4%), est estimée en 2010 à 3582 habitants avec 1827 hommes et 1755 femmes. Celle du village de Lah est estimée à 3902 habitants composés de 2075 hommes et de 1827 femmes (MEF, 2008).

Dans ces deux (2) villages cohabitent principalement quatre (4) ethnies. Ce sont par ordre numérique : les Marka, les Bwaba, les Mossi et les Peuls (Commune de Kona, 2008).

Quant au village de Dora, sa population en 2010 est de 2361 habitants soit 1193 hommes et 1168 femmes (MEF, 2008).

On note essentiellement à Dora la présence des Bwaba, des Dafing, des Mossi et des Peuls (Commune de Bondokuy, 2008).

L'islam, le christianisme et l'animisme sont les religions pratiquées dans les villages de la zone d'étude.

1.1.4. Activité de production agricole

Elle est l'activité dominante car elle occupe la quasi-totalité de la population active ; soit environ 90%.

Les différentes cultures rencontrées sont : le sorgho, le mil, le maïs, le riz, le niébé le voandzou pour ce qui est des cultures vivrières ; le coton, l'arachide, le sésame, la pastèque sont les principales cultures de rente.

1.1.5. Activité de production animale

L'Élevage constitue la seconde activité de production après l'agriculture dans la zone d'étude. Il contribue beaucoup au développement économique des villages. Cette contribution se fait de façon directe par la vente de ses produits (animaux, viande, œufs, lait) et de façon indirecte par sa participation à l'activité de production agricole (attelage, fumier).

L'élevage est caractérisé par un système d'exploitation extensif. Le cheptel est riche et varié. Les espèces les plus rencontrées sont : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les asins et les volailles. Centré sur les races locales, c'est un élevage peu performant dont l'alimentation est essentiellement basée sur le pâturage naturel. Cependant, l'importance numérique du cheptel, l'abondance des ressources naturelles et des résidus de cultures constituent des potentialités dont la valorisation demeure faible jusque là à cause d'un certain nombre de faits comme : le faible niveau de compétence des acteurs, la progression incontrôlée du front agricole, la faible mobilisation des ressources naturelles et des résidus de récolte et la persistance des feux de brousse.

Le cheptel du village de Dora peut être estimé en 2010 à 1417 bovins ; 944 ovins ; 708 caprins ; 236 porcins ; 236 asins et 5194 volailles. A Kona cela donne 2149 bovins ; 1432 ovins ; 1075 caprins ; 358 porcins ; 358 asins et 7880 volailles. Quant au cheptel de Lah, il est estimé à 2341 bovins ; 1561 ovins ; 1171 caprins ; 390 porcins ; 390 asins et 8584 volailles.

Comme infrastructures pastorales, la commune de Kona dispose de trois (3) parcs de vaccination (deux métalliques dont un à Lah et un en béton à Kona) ; trois (3) puits pastoraux dont un (1) à Lah et un (1) à Kona (Commune de Kona, 2008). Sur les cinq (5) parcs de vaccination qu'a la commune de Bondokuy, le village de Dora n'en possède aucun.

1.1.6. Autres activités

Les autres activités sont l'artisanat et le commerce.

L'artisanat se caractérise par une pratique traditionnelle (forge, tannage, tissage et filature, poterie).

Quant au commerce, il est basé sur des unités économiques peu développées qui le rendent peu dynamique ; ce sont surtout de petites boutiques ou tablettes, la meunerie et la vente en détail d'hydrocarbures (Communes de Kona et de Bondokuy, 2008).

Figure I : Carte de localisation de la zone d'étude

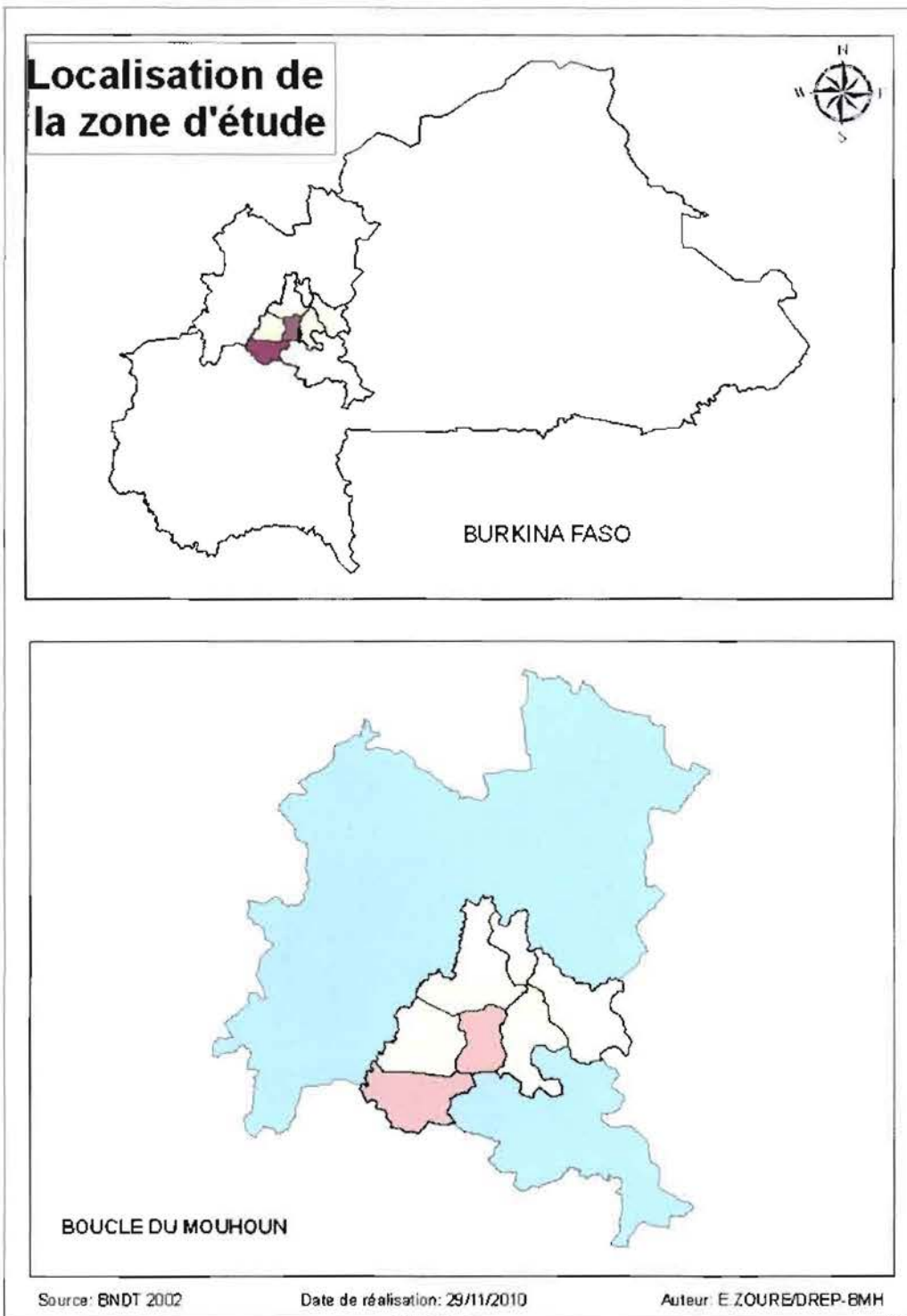
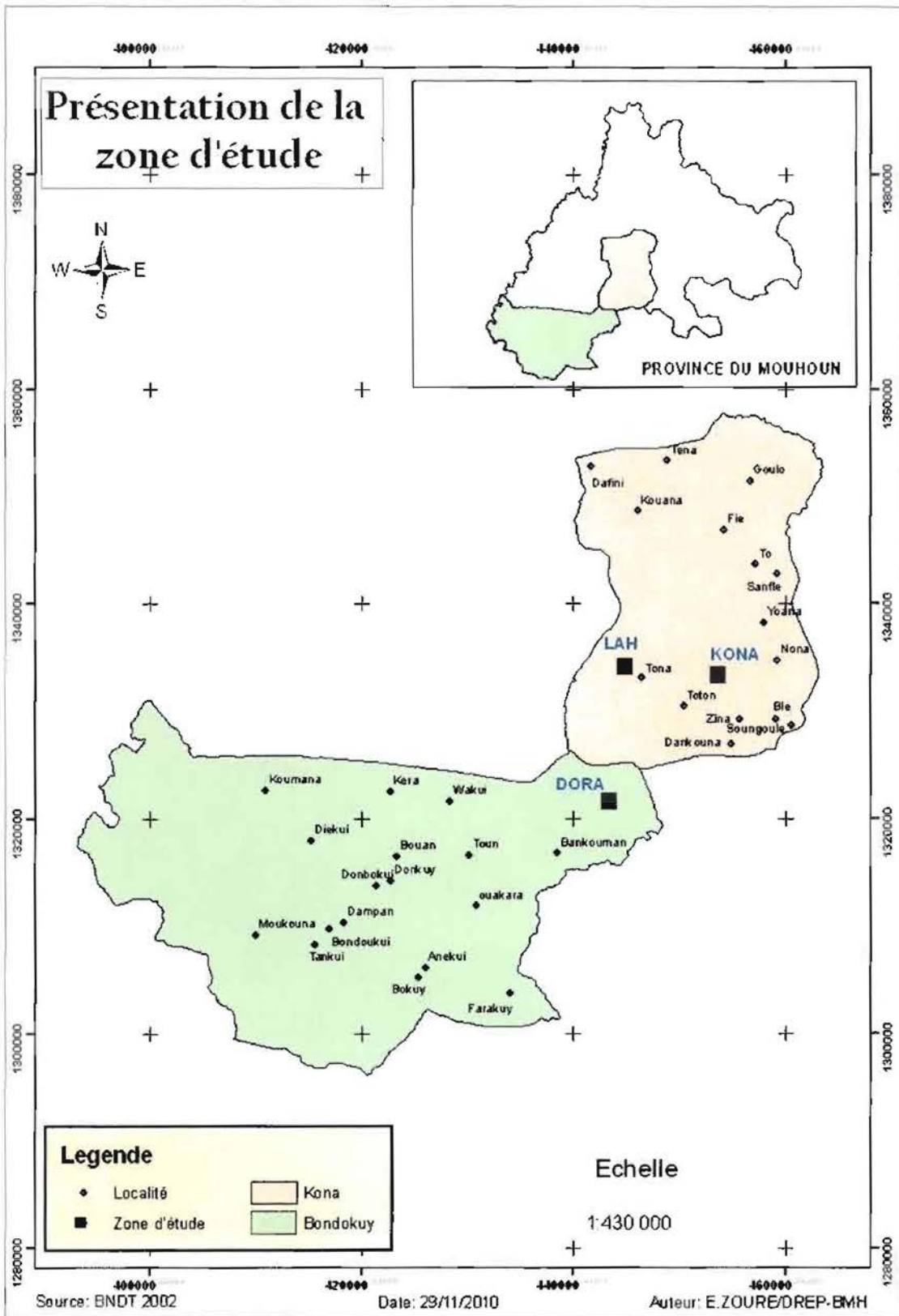


Figure II : Carte de présentation de la zone d'étude



1.2. Présentation de la structure d'accueil : l'OCADES Caritas Dédougou

1.2.1. Identité

L'OCADES Caritas Dédougou est le démembrement diocésain de l'OCADES Caritas Burkina. C'est une organisation apolitique à but non lucratif.

Le secrétariat exécutif diocésain de Dédougou intervient sur deux régions : celle de la Boucle du Mouhoun et celle des Hauts-Bassins. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les provinces couvertes sont le Mouhoun, les Balé, le Sourou et le Nayala.

1.2.2. Historique

L'OCADES Caritas Burkina a été créée le 05 février 1998 par la conférence épiscopale du Burkina par la fusion du Bureau d'Etude et de Liaison (BEL) et de la Caritas (OCADES BURKINA, 2009).

Le 25 mai 1998, elle a été reconnue officiellement par l'Etat du Burkina comme organisation apolitique et à but non lucratif sous le récépissé N° 98-181/MATS/SG/DGAT/DLPAG (OCADES BURKINA, 2009).

Le 1^{er} octobre de la même année, Mgr Paul Ouédraogo, président de l'OCADES Caritas Burkina, signe au nom de tous les Evêques de la Conférence Episcopale Burkina-Niger, une convention avec le gouvernement burkinabé. Cette convention confère à l'OCADES le statut d'Organisation Non Gouvernementale (OCADES BURKINA, 2009).

1.2.3. Objectifs

L'OCADES Caritas Dédougou, à l'image de la structure nationale, poursuit les objectifs suivants :

- faire rayonner la charité chrétienne à travers la solidarité et le partage ;
- promouvoir le développement intégral de tout homme ;
- œuvrer à la promotion de la justice sociale, de la paix et des droits humains.

L'atteinte de ces objectifs repose sur un certain nombre de secteurs de développement repartis selon trois (3) axes :

- **développement et promotion humaine** : agriculture, élevage, environnement, énergie, communication, micro finance, promotion de la femme, santé, éducation, eau potable et assainissement ;
- **solidarité et partage** : aide humanitaire, secours d'urgence, stocks de sécurité alimentaire, réhabilitation des personnes vulnérables, solidarité pour le développement ;

- **renforcement des capacités et équipements** : renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations, renforcement institutionnel et organisationnel des Secrétariats exécutifs, mise en place d'infrastructures et équipements.

1.2.4. Organisation et fonctionnement

Le Secrétariat exécutif diocésain de l'OCADES Caritas Burkina à Dédougou couvre treize (13) Secrétariats exécutifs paroissiaux répartis en trois zones géographiques et coordonnés au siège par le Secrétaire exécutif diocésain:

- la zone du Nord du diocèse qui est représentée par les paroisses de Kiembara, Tougan, Toma, Nyassan et Zaba ;
- la zone du Centre qui comprend les paroisses de Dédougou Cathédrale et Dédougou Sainte Trinité ;
- la zone du Sud qui est composée des paroisses de Wakara, Houndé, Boromo, Boni, Oury et Safané.

Les organes de gestion sont l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Secrétariat exécutif.

Les différents services et programmes présents au niveau du siège sont :

- le Secrétariat exécutif (SE) ;
- le Service administratif et financier (SAF) ;
- le Programme de promotion de la femme (PPF) ;
- le Programme plate forme multifonctionnel (PTFM) ;
- le Département solidarité et partage (DSP) ;
- le Programme national de volontariat au Burkina Faso (PNVB) ;
- le Programme de développement intégré (PDI) au sein duquel nous avons effectué notre stage.

MENTION EJEN

1.2.5. Le Programme de Développement Intégré (PDI)

- **Contexte de mise en œuvre**

De 2000 à 2002, a été mis en œuvre dans le diocèse de Dédougou, un projet dénommé Conservation des Eaux et de Restauration des Sols (CERS). Le projet a été financé par Chrétien Pour le Sahel (CPS), ONG luxembourgeoise, en matière d'accompagnement des populations du Burkina. C'est à l'issue de l'évaluation de ce projet que CPS s'est rendu compte que les impacts seraient plus perceptibles à travers la concentration des efforts. C'est

ainsi qu'en 2004, le Programme de Développement Intégré (PDI) fut lancé par CPS en partenariat avec l'OCADES Caritas de Dédougou avec le souci cette fois de tendre vers un développement durable. La première phase qui dura trois ans (2004-2006) couvrait quinze villages répartis sur trois provinces de la région (Balé, Mouhoun, Sourou). Après cette phase, une deuxième fut exécutée dans les mêmes zones de 2007 à 2010.

- **Objectifs**

L'objectif visé par le PDI est d'appuyer les populations dans l'autopromotion pour le développement et ce à travers le renforcement de leurs capacités ; l'amélioration de leurs conditions socio-économiques ; l'appui au renforcement des capacités opérationnelles et de gestion de l'OCADES Dédougou (OCADES DEDOUGOU, 2009).

- **Domaines d'intervention**

L'appui du Programme de Développement Intégré concerne plusieurs secteurs à savoir : l'Agriculture, l'Environnement, l'Education, la Santé, l'Hydraulique et l'Elevage.

1.3. Cadre institutionnel d'appui aux productions animales

1.3.1. Evolution des actions en faveur des productions animales

Le développement des productions animales constitua l'une des préoccupations des pays du sahel bien avant leurs indépendances. Les interventions de la période coloniale ont contribué à la réduction des pathologies les plus meurtrières qui décimaient les animaux d'élevage et la faune sauvage (SANON ,2004). Quelques tentatives d'amélioration génétique ont été engagées sans trop de succès dans certaines stations fédérales (SANON ,2004). Les actions entreprises furent la mise en place des centres de recherche zootechnique visant l'accroissement des performances. En effet, l'influence des modèles productivistes des pays du Nord visant une intensification des systèmes de culture et d'élevage, basée sur l'utilisation d'intrants, a été prédominante. En élevage, la promotion d'innovations portait sur des systèmes de ranching ou d'embouche intégrant la production fourragère améliorée, le recours aux compléments alimentaires et le suivi sanitaire rapproché du bétail (DUGUE et al, 2004).

C'est ainsi qu'au Burkina, il y eut la station expérimentale de Banakélédaga en 1952 (MRA, 2003) pour des recherches sur les potentialités zootechnique de la N'Dama et sur les porcs ; la station de Samandéni sur la N'Dama et la Baoulé, en 1955 ; celle de Markoye avec le zébu azawak et la chèvre rousse de Maradi en 1964 (TALL, 2003) ; le monastère bénédictin de Koubri en 1964 pour la production laitière (TALL, 2003). Tall (2003) souligne également la communauté économique du bétail et de la viande (CEBV) des Etats de l'Entente créée en

1970 avec comme siège Ouagadougou dont l'orientation fut d'abord la commercialisation du bétail et de la viande et ensuite la production animale. La sécheresse de 1973 qui fit de nombreux dégâts au niveau du bétail engendra la naissance du Comité permanent Inter - états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) la même année, avec pour siège Ouagadougou (TALL, 2003).

Pour compenser les pertes dues à la sécheresse, la lutte contre les grandes épizooties fut l'une des premières occupations au niveau du secteur de l'élevage. Jusqu'en 1980, de grandes épizooties telles que la peste bovine, la péripneumonie contagieuse bovine ainsi que d'autres zoonoses ont montré leur existence et leur persistance. Cela amena une organisation des services vétérinaires axée sur le dépistage et les campagnes de vaccination de masse. Le principal objectif était d'organiser les services vétérinaires nationaux en vue de lutter contre les maladies épizootiques afin d'augmenter les productions animales et d'améliorer la sécurité alimentaire et le bien être des éleveurs (SIDIBE, 2003).

Au Burkina, après la sécheresse de 1973 qui décima une grande partie du cheptel, la lutte contre les maladies notamment la peste bovine fut prioritaire. Cela avait pour objectif d'assurer une large couverture sanitaire pour reconstituer les effectifs.

Ces actions contre les grandes épizooties furent appuyées par un certain nombre de mesures à savoir : la fixation des règles de police sanitaire ; le choix des procédés de vaccination ; l'organisation des laboratoires et des centres d'immunisation (SIDIBE, 2003).

Entre autres actions en faveur des productions animales, TALL (2003) note le centre de recherche sur la trypanosomiase africaine (CRTA) et l'Ecole de Lutte Anti Tsé- tsé (ELAT) à Bobo-Dioulasso créés en 1974. Le CRTA devient Centre International de Recherche Développement sur l'Elevage en zone Subhumide (CIRDES) en 1991. Il fait également cas du projet petits ruminants du Yatenga en 1976 pour l'embouche moderne ovine ; de l'Office National d'Exploitation des Ressources Animales (ONERA) et du Programme de Développement de l'Aviculture Villageoise (PDAV) en 1978 ; ce dernier avait pour objectifs l'amélioration de la santé, de l'habitat et de l'alimentation.

Les centres de recherche notamment de Banakélédaga, de Samandéni et de Markoye aboutirent à une phase de vulgarisation de races mais aussi de l'alimentation, dans les années 1978-1979, considérée comme pilier de l'amélioration et de l'accroissement des productions animales. Dès lors les sous -produits agro-industriels (SPAI), les cultures fourragères, la fauche et conservation du fourrage naturel furent vulgarisés auprès des éleveurs.

La prise en main de la vulgarisation par le service de l'élevage fit vite ressentir le besoin des ressources humaines pour mener les différentes tâches de vulgarisation. En 1984,

les services de la vulgarisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage comptaient deux (2) ingénieurs, quatre (4) techniciens et huit (8) agents techniques supérieurs (BADO et ZEBA, 2004).

Cela a conduit à la mise en place de cycles de formation des agents d'élevage au Centre Agricole Polyvalent de Matourkou et à l'Ecole Nationale d'Elevage et de Santé Animale (ENESA).

La vulgarisation, commencée d'abord avec l'élevage sédentaire (agropasteurs et propriétaires de petits troupeaux), s'est étendue progressivement aux transhumants et aux éleveurs nomades.

Avec ces trois types d'éleveurs, on assiste à une réorganisation des acteurs qui va des organisations professionnelles d'éleveurs (OPE) (groupements, regroupements par filière) aux fédérations d'éleveurs en passant par les unions d'éleveurs (unions départementales, provinciales, régionales).

L'appui aux organisations se fait par les différents intervenants du monde rural (services publics, projets, ONG, institutions financières) à travers le renforcement des capacités (formations, voyages d'étude et d'échanges d'expériences) ; l'octroi de crédit ou de subvention.

1.3.2. Orientations nationales

Les orientations nationales en vue de l'amélioration des productions animales sont, entre autres, définies dans le document de politique de développement de l'élevage du Burkina 2010-2020 (MRA, 2009), ainsi qu'il suit :

- la réorganisation de l'élevage traditionnel à travers la formation et l'encadrement des éleveurs ainsi que la coopération entre eux ;
- l'aménagement des zones pastorales, la promotion des industries d'aliments pour bétail, l'accroissement de la production fourragère pour une meilleure contribution à l'élevage intensif ;
- la promotion de fermes d'élevage privées ou étatiques ;
- le renforcement qualitatif des infrastructures et services de santé animale,
- le contrôle de la qualité des produits d'origine animale,
- la promotion de l'industrie de soutien à l'élevage par la transformation des sous-produits : denrées alimentaires d'origine animale, cuirs et peaux, fumure ;
- la recherche de débouchés stables et rémunérateurs pour les produits d'élevage.

Sur cette base, le profil projeté pour l'élevage du Burkina Faso en 2025 est :

- un élevage intégré au marché et contribuant fortement aux échanges interrégionaux (UEMOA) et au commerce extérieur, capable de profiter des opportunités des marchés par une amélioration de sa compétitivité en valorisant ses avantages comparatifs ;
- un élevage faisant intervenir, à côté des exploitants individuels, des organisations professionnelles responsables et structurées, un sous-secteur privé dynamique et des opérateurs efficaces en amont (fournisseurs d'intrants, institutions de crédit) et en aval (transporteurs, transformateurs, commerçants de produits animaux) ;
- un élevage intensif et moderne assurant les besoins nationaux en produits animaux et procurant à la majorité des ménages des revenus monétaires suffisants pour faire face à leurs besoins alimentaires, d'investissement et d'amélioration de leurs conditions de vie ;
- une spécialisation des régions de façon intégrée et complémentaire, mettant l'accent sur les atouts et les potentialités de chacune d'elles, tenant compte des grandes régions agro-écologiques du pays et mise en œuvre par des structures représentatives s'appuyant sur les orientations ou issues de la dynamique de la décentralisation et des structures professionnelles (FEB, tables filières, chambres régionales d'agriculture).

1.3.3. Rôle des acteurs

Ces orientations ainsi définies, constituent la lanterne qui gouverne les actions synergiques et concertées des différents acteurs qui sont principalement l'Etat à travers le Ministère des Ressources Animales, les organisations professionnelles, le secteur privé, les collectivités locales. Chacun de ces acteurs a un domaine spécifique d'actions dont la bonne exécution passe par la définition claire des différents rôles.

1.3.3.1. L'Etat et ses démembrements

L'Etat et ses démembrements, représentés par l'administration centrale et les structures déconcentrées, devront veiller à :

- mettre en place et rendre opérationnel le dispositif institutionnel de mise en œuvre des actions ;
- traduire les missions en stratégies et plans d'action opérationnels et veiller à leur mise en œuvre ;
- assurer la sécurisation foncière et veiller à la valorisation des zones pastorales ;

- créer un environnement socioéconomique, financier et sécuritaire favorable, par l'amélioration du cadre législatif, réglementaire et institutionnel et la promotion de la bonne gouvernance ;
- mettre au point et diffuser des technologies performantes pour anticiper ou répondre aux questionnements nouveaux qui accompagneront la modernisation des systèmes de production et de valorisation des filières animales;
- organiser la concertation avec les différents acteurs intervenant dans le développement du sous - secteur de l'élevage ;
- élaborer ou actualiser les stratégies opérationnelles sous-sectorielles en cohérence avec les orientations stratégiques définies ;
- mobiliser les ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des actions de développement de l'élevage ;
- assurer le suivi/évaluation des actions menées.

1.3.3.2 .Les collectivités territoriales et les communautés de base

Le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des actions de développement de l'élevage doit être conforme aux compétences qui leur sont dévolues par le Code Général des Collectivités territoriales (Loi N° 055-2004/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso et Textes d'Application). Ce rôle devrait être axé sur :

- l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement au niveau régional et des plans de développement communal ;
- l'aménagement et la gestion des ressources naturelles de leur ressort territorial ;
- l'exercice de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'exécution des programmes et projets de gestion des terroirs, de développement local et de développement rural décentralisé ;
- la gestion des ressources (humaines, matérielles et financières) transférées ou mises à disposition par l'Etat ;
- l'animation des cadres de concertation des différents acteurs intervenant dans le sous - secteur de l'élevage au niveau régional ou local ;
- et la participation au suivi/évaluation du Plan d'action.

Les communautés de base représentées par les Comités Villageois de Développement (CVD) et les organisations d'éleveurs à la base devraient être les premiers acteurs et les premiers bénéficiaires de la mise en œuvre de la politique de développement de l'élevage.

Leur rôle devrait porter sur :

- l'expression des besoins en matière de développement au regard des contraintes et des potentialités spécifiques ;
- la participation à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi/évaluation des programmes opérationnels et des projets d'investissement les concernant ;
- l'initiation et la réalisation de microprojets en vue de la promotion d'activités génératrices d'emplois et de revenus ;
- la gestion concertée des espaces et des ressources naturelles de leurs terroirs ;
- et la participation au suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre des actions.

1.3.3.3 .Les organisations professionnelles et les opérateurs privés

Les organisations professionnelles des différentes filières d'élevage, les Chambres Régionales d'Agriculture et les opérateurs privés intervenant dans le sous - secteur de l'élevage devront intervenir dans la mise en œuvre des actions de développement de l'élevage en participant :

- à la formulation et à la mise en œuvre des programmes opérationnels, des projets et des programmes d'investissement ;
- au financement des projets (principe du cofinancement des investissements à la base) ;
- à la formation et l'appui/conseil des membres et structures de base ;
- à la concertation entre différents acteurs ;
- au suivi-évaluation de la stratégie de mise en œuvre des actions.

1.3.3.4 .Les ONG et les autres partenaires techniques

Les Partenaires techniques et financiers regroupent les Agences de coopération bilatérale et multilatérale, les Organisations intergouvernementales (OIG) régionales et les ONG internationales ou nationales. Le rôle de ces partenaires devrait porter sur :

- la participation au dialogue politique avec le gouvernement ;
- l'appui à l'élaboration des stratégies opérationnelles sous-sectorielles ;
- l'appui à la formulation et à la mise en œuvre des programmes et des plans d'action opérationnels ;
- la mise à disposition d'une assistance technique compétente pour le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de l'administration et des organisations professionnelles ;

- la participation à la mobilisation des ressources nécessaires à la formulation, la mise en œuvre et au suivi/évaluation des programmes et projets de développement ;
- la participation au suivi/évaluation de la politique.

L'OCADES Caritas Dédougou qui fait partie de ce groupe, a mené plusieurs actions qui constituent l'objet de l'étude dont les résultats sont discutés ci-dessous.

II. MATERIEL ET METHODE D'ETUDE

L'étude a été conduite dans trois (3) villages de la province, choisis de façon aléatoire dans la zone d'intervention de l'OCADES. Ces villages sont repartis sur deux départements : Dora pour le département de Bondokuy ; Kona et Lah pour le département de Kona. (cf. carte N° II : présentation de la zone d'étude).

La méthodologie utilisée a regroupé essentiellement trois (3) phases qui sont : la recherche documentaire, l'enquête sur le terrain pour la collecte des données et le traitement des données.

2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis de collecter les données secondaires relatives au thème de notre étude notamment sur la place de l'élevage à travers ses productions au Burkina en général et dans la province du Mouhoun en particulier, le cadre institutionnel d'appui aux productions animales, le renforcement des capacités des producteurs.

2.2. L'enquête sur terrain

L'enquête sur le terrain a été réalisée grâce à un questionnement des producteurs des trois (3) villages échantillons. Pour la collecte des données, nous avons procédé à des entretiens semi structurés. Nous nous sommes intéressés aux producteurs ayant bénéficié des actions de l'OCADES (construction de poulailler amélioré, octroi de coq de race, appui pour l'élevage naisseur, appui en matériels de fauche et conservation du fourrage naturel), aux comités de gestion des infrastructures et équipements mis en place par l'OCADES (piste à bétail, bouli pastoral, puits pastoral, etc.) ainsi qu'aux membres des CVD.

Les personnes enquêtées ont fait également l'objet d'un choix aléatoire à raison de 50% par groupe et par village

Nous avons étendu l'enquête aussi aux producteurs relais que sont les vaccinateurs villageois de volailles (VVV) et les éleveurs formés en fauche et conservation du fourrage naturel.

Des entretiens ont été également réalisés avec les différents directeurs et chefs de service des Ressources Animales de la zone d'intervention de l'OCADES : les chefs de Zone d'Appui Technique en Elevage (ZATE) de Bondokuy et de Kona ; le Directeur Provincial des Ressources Animales du Mouhoun (DPRA/MHN) ; le Directeur Régional des Ressources Animales de la Boucle du Mouhoun (DRRA/BMHN) ; le chef de Service des Espaces et des

Aménagements Pastoraux (SEAP) ; le chef de Service des Etudes et Programmation (SEP) de la DRRRA/BMHN.

Les échanges ont aussi été faits avec des responsables d'autres projets et programmes intervenant dans la province du Mouhoun.

Les entretiens ont été réalisés à l'aide de deux (2) fiches d'enquête dont une adressée aux producteurs et l'autre aux producteurs relais (cf. annexe 1) et de trois (3) guides d'entretien dont un (1) pour les membres des CVD, un (1) pour les directeurs et chefs de service, un (1) pour les responsables de projets, programmes ou ONGs (cf. annexe 1).

Pour permettre à chacun de répondre librement et dans le souci de recueillir le maximum d'informations, le questionnaire a été administré individuellement.

L'enquête a touché :

- soixante trois (63) producteurs ;
- dix sept (17) producteurs relais ;
- dix huit (18) membres des CVD ;
- six (6) directeurs et chefs de service des ressources animales ;
- cinq (5) responsables de projets et programmes intervenant dans la zone d'étude.

2.3. Traitement et analyse des données

Les données ont été d'abord dépouillées et les informations regroupées et ordonnées par rubrique.

Les logiciels Excel et SPSS version 16.0 nous ont permis de faire le traitement et l'analyse des données.

MENTION BIEN

III. RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1. Résultats

Afin de diversifier et d'intensifier de façon durable les systèmes de productions animales, l'appui de l'OCADES à travers sa stratégie d'intervention a concerné :

- le renforcement des capacités des éleveurs ;
- l'amélioration de la production animale ;
- l'amélioration de la santé animale.

3.1.1. Stratégie d'intervention de l'OCADES

La stratégie adoptée pour la mise en œuvre du Programme de Développement Intégré (PDI) suit la stratégie de développement rural (SDR) ; une approche mise en place pour « le développement local ». Elle privilégie les Conseils villageois de développement (CVD), précédemment Commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) comme premiers interlocuteurs au niveau village.

Elle privilégie la concertation et le partenariat avec les autres acteurs de développement représentés par l'administration locale que sont les préfets, les maires et les services déconcentrés des Ministères de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH), de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), des Ressources Animales (MRA), de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA). Chaque partenariat est assorti d'un protocole.

Ainsi, le PDI part toujours des besoins exprimés par les producteurs qui ont comme courroie de transmission les CVD. Après examen, il les inscrit dans son programme d'activités et détermine leur faisabilité et leurs modalités de concert avec la Direction Régionale des Ressources Animales (DRRA).

Dans la province du Mouhoun, d'autres partenaires ont intervenu ou interviennent dans le secteur de l'élevage. On peut citer entre autres le Projet d'Appui à l'Élevage dans l'Ouest du Burkina (PAEOB), le Projet de Développement Local de l'Ouest (PDLO), le Projet d'Appui aux Filières Agro-sylvo-pastorales (PAFASP), le Programme National de Gestion des Terroirs deuxième phase (PNGT2), le Centre de Promotion de l'Aviculture Villageoise (C.P.A.VI.) ex Programme de Développement des Animaux Villageois (PDAV), etc. En faisant un rapprochement des différentes méthodes d'approche, on constate qu'elles sont pratiquement les mêmes que celle de l'OCADES.

En effet toutes reposent sur :

- un diagnostic participatif qui implique les populations à la base et les services techniques ;
- une intervention concertée avec les autres partenaires ;
- la collaboration avec les services techniques pour leur appui technique et le suivi de la mise en œuvre ;

C'est ce que prône la SDR qui privilégie la responsabilisation des producteurs, et la concertation pour une harmonisation des pratiques.

3.1.2. Actions de renforcement des capacités

Les actions de renforcement des capacités ont concerné les formations, les voyages d'étude et l'organisation des éleveurs dans les villages. A la fin de l'intervention, les populations devraient être à mesure de poursuivre l'œuvre de développement par leur propre initiative.

3.1.2.1. Formations

Selon DAMIBA (1989), les effets émanant de la réalisation des objectifs fixés par le projet passe par l'acquisition d'un savoir et d'un savoir faire nouveau qui viendront compléter les acquis des pratiques passées ; d'où l'importance de la formation. C'est fort de cela que le PDI mène, depuis sa création, des activités de formation dans le domaine de l'élevage au profit des producteurs

La situation des formations effectuées se présente comme suit :

Tableau I: Formations réalisées au bénéfice des producteurs relais par le PDI/OCADES

Thèmes de formation	Période	Durée (jour)	Nombre de Participants			
			Kona	Lah	Dora	Total
Technique de vaccination de la volaille, du déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs	Mai 2004	05	01	01	01	03
Technique de vaccination de la volaille, du déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs	Mai 2006	05	01	01	01	03
Technique de fauche, de fanage et de conservation du fourrage naturel	Septembre 2008	05	04	04	04	12
Total			06	06	06	18

Sources : données de notre enquête terrain, 2010 et rapports annuels d'activités du PDI 2004, 2006, 2008

Dix huit(18) producteurs relais ont été formés, soient douze (12) dans la zone de Safané (Kona ; Lah) et six (06) dans la zone de Wakara (Dora). Des dix huit (18), six (6) sont formés en technique de vaccination de la volaille, du déparasitage de volaille et des petits ruminants à raison de deux (2) par village et douze (12) en technique de fauche, de fanage et de conservation du fourrage naturel à raison de quatre (4) par village.

- Une formation a été faite sur la technique d'embouche des petits ruminants et des porcs. Cette formation qui a été réalisée en mai 2004, a profité à six (6) femmes, soient deux (2) par village. Elle a duré trois (3) jours.

3.1.2.2. Voyages d'étude

Pour le PDI, les voyages d'étude trouvent leur justification en ce sens qu'ils permettent aux éleveurs de s'imprégner des actions de l'OCADES dans des réalités autres que les leurs. Cela renforce les acquis et l'esprit d'initiative.

Le tableau II donne la situation des voyages d'étude réalisés.

Tableau II : Situation des voyages d'étude organisés par le PDI/OCADES

Thèmes	Objectifs	Lieu	Période	Nombre de Participants				Accompagnateurs	
				Kona	Lah	Dora	Total	Services techniques	OCADES
Techniques d'élevage (pratiques de l'alimentation sèche)	Echanges d'expériences sur les pratiques d'élevage en général et particulièrement sur les techniques de fauche et de conservation du fourrage naturel. Visite de réalisations	Kiembara (Loroni)	Décembre 2009	02	02	02	06	-	02
Total				02	02	02	06	-	02

Source : données de notre enquête terrain, 2010 et rapports annuels d'activités du PDI, 2009

Un voyage d'étude a eu lieu et a profité à six (6) éleveurs dont quatre (4) de la zone de Safané (Kona ; Lah) et deux (2) de la zone de Wakara (Dora). Ces producteurs ont été accompagnés par le personnel de l'OCADES.

Dans le cadre des voyages d'étude, le village de Kona (zone de Safané) a reçu les producteurs de Lroni (zone de Kiembara dans la province du Sourou) avec pour objectif d'échanger les expériences sur les techniques de lutte anti-érosive, la production de la fumure organique et la fauche et conservation du fourrage naturel puis de visiter des réalisations. Ce voyage d'étude, effectué en octobre 2008, a connu la participation de dix (10) agropasteurs de la zone de Kiembara accompagnés par deux techniciens (Agriculture et Elevage), un stagiaire de l'Environnement et un technicien du PDI. Les visiteurs ont été accueillis par vingt sept (27) producteurs de la zone de Safané.

3.1.2.3. Appui organisationnel

Cet appui s'inscrit dans la logique du soutien à l'autonomisation des populations. Pour ce faire, les actions de l'OCADES à travers le PDI ont concerné surtout la mise en place d'organes de coordination des activités et de document cadre de développement. Ces organes sont : les Comités villageois de gestion de terroir (CVGT), actuels CVD, avec leurs sous commissions spécialisées ; les comités de gestion des réalisations physiques ; les unions des groupements. L'appui aux organisations des populations a aussi concerné l'élaboration des Plans de développement villageois (PDV).

Trois (3) CVGT, un (1) comité de gestion, trois (3) unions de groupements féminins ont été mis en place. Aussi trois (3) PVD ont été élaborés.

Le tableau III rapporte la situation des organes mis en place :

Tableau III : Situation des organes mis en place par le PDI/OCADES

	Comités de gestion			CVGT	Union de GVF	PVD
	Bouli	Piste à bétail	Puits pastoral			
Kona	1	0	0	1	1	1
Lah	0	0	0	1	1	1
Dora	0	0	0	1	1	1
Total	1	0	0	3	3	3

Sources : données de notre enquête, 2010 et rapports annuels d'activités du PDI, 2004 à 2009

3.1.3. Actions d'amélioration des productions animales

Pour l'amélioration des productions animales, l'appui de l'OCADES a concerné l'alimentation, les infrastructures et équipements, l'élevage naisseur des petits ruminants et des porcs et l'amélioration génétique de la volaille.

3.1.3.1. Appui à l'alimentation et à l'abreuvement

Dans le domaine de l'alimentation, les actions de l'OCADES se sont orientées vers la résolution du problème alimentaire de saison sèche à travers la constitution de réserves fourragères. Pour ce faire, l'enseignement de la technique de fauche, de fanage et de conservation du fourrage naturel a été l'activité principale. Dans chaque village quatre (4) jeunes ont été formés par les services techniques d'élevage et dotés en matériels de fauche et de conservation du fourrage naturel. Ces personnes formées et équipées devraient servir de formateurs relais afin de vulgariser la technique auprès des autres éleveurs.

Le tableau IV présente la situation du matériel.

Tableau IV: Dotation en matériels de fauche et de conservation du fourrage naturel

	Faux	Botteleuses (Caisse métallique)	Fourches	Ficelle (rouleau)	Limes	ciseaux (paires)
Kona	4	4	4	1	1	4
Lah	4	4	4	1	1	4
Dora	4	4	4	1	1	4
Total	12	12	12	03	03	12

Sources : données de notre enquête, 2010 et rapports annuels d'activités du PDI, 2008 et 2009

Pour donc appuyer l'activité de fauche, douze (12) faux, douze (12) botteleuses (caisse métallique) et douze (12) fourches ont été octroyées aux populations en raison de quatre (4) par village. Chaque village a aussi bénéficié d'un rouleau de ficelle et de quatre (4) paires de ciseaux pour la confection des bottes ainsi que d'une lime à aiguiser. De nos jours, à partir de cette formation, la pratique de la fauche et conservation du fourrage naturel est entrain de faire de nouveaux adeptes dans la zone d'intervention de l'OCADES

En ce qui concerne l'abreuvement des animaux et dans l'objectif de minimiser le problème d'eau en saison sèche, l'OCADES a réalisé des points d'eau. A son actif et pour cet effet, un (1) bouli et un (1) puits pastoral ont été confectionnés respectivement à Kona et à Dora (Tableau V).

3.1.3.2. Mise en place des infrastructures pastorales

Sachant que l'amélioration des productions animales passe également par la sécurisation des activités pastorales, le PDI, dans la poursuite de ses objectifs, a orienté ces actions vers la réalisation d'infrastructures pastorales. A ce titre l'accompagnement des producteurs a consisté à la création de piste à bétail et l'incitation des éleveurs de volaille à la construction de poulaillers améliorés.

La situation des réalisations dans les villages échantillons est mentionnée sur le tableau V.

Tableau V : Situation des infrastructures pastorales réalisées par le PDI/OCADES

	Puits pastoral	Bouli	Pistes à bétail	Poulaillers améliorés
Kona	-	1	-	08
Lah	-	-	-	09
Dora	1	-	01	10
Total	1	1	01	27

Source : données de notre enquête, 2010

Un (1) puits pastoral et une (1) piste à bétail ont été réalisés à Dora ; un (1) bouli à Kona (photo 1). Vingt sept (27) poulaillers améliorés dont huit (8) à Kona (photo 2), neuf (9) à Lah et (dix (10) dans le village de Dora ont été construits.



Bouli pastoral de Kona (Photo Konaté O.)



Poulailler amélioré à Kona (Photo Konaté O.)

Figure III : Photos d'un bouli pastoral et d'un poulailler amélioré

La piste à bétail longue de 04 km ouverte et délimitée à Dora devrait permettre l'accès facile des animaux du village aux ressources naturelles (pâturages, points d'eau) et diminuer ainsi les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs.

3.1.3.3. Appui aux femmes dans l'activité d'élevage naisseur

Les actions en faveur du petit élevage se sont menées au bénéfice des groupements féminins organisés en unions, l'objectif étant l'amélioration du statut de la femme et de la jeune fille. Les animaux concernés sont les petits ruminants et les porcs que les femmes achètent grâce à un appui financier sous forme de crédit à hauteur de cinquante mille (50 000) francs CFA par union. Il ressort de l'étude que chaque productrice a bénéficié de la somme de dix mille (10 000) francs CFA avec lesquels elle a acheté l'animal de son choix.

Le tableau VI nous donne la situation des exploitations des productrices enquêtées.

Tableau VI: Situation des exploitations des productrices enquêtées

	Nombre d'exploitations	Espèces concernées		
		ovins	caprins	porcins
Kona	04	02	00	02
Lah	13	06	01	06
Dora	08	01	01	06
Total	25	09	02	14

Source : données de notre enquête, 2010

A travers le tableau VI, il ressort que neuf (09) ovins, deux (02) caprins et quatorze (14) porcins soit un total de vingt cinq (25) animaux sont élevés par les femmes dans l'ensemble des vingt cinq (25) exploitations visitées.

3.1.3.4. Appui à l'amélioration des races locales

Dans le domaine de l'amélioration des races locales, l'action de l'OCADES a ciblé l'élevage de la volaille et précisément celle de la poule. Le PDI a introduit en 2007 et 2008 dans des villages de sa zone d'intervention, des coqs de race améliorée afin de répondre aux besoins des aviculteurs. Cette introduction s'est faite avec l'appui de la Direction Régionale des Ressources Animales de la Boucle du Mouhoun (DRRA/B.MHN) qui a fourni les coqs. Par ailleurs, la DRRA a donné des conseils par rapport à leurs conditions d'accueil et d'entretien. La construction d'un poulailler amélioré fut une des conditions pour avoir droit à un coq de race.

Le tableau VII présente la situation des coqs de race au niveau des producteurs enquêtés.

Tableau VII : Répartition des coqs de race améliorée introduits par le PDI/OCADES

Nombre de coqs acquis	
Kona	05
Lah	07
Dora	07
Total	19

Source : données de notre enquête, 2010

Au total dix neuf (19) coqs ont été introduits pour l'ensemble des éleveurs de volaille des trois (3) villages enquêtés.

3.1.4. Actions d'amélioration de la santé animale

Les actions d'accompagnement de l'OCADES ont aussi touché le domaine de la santé des animaux, élément important pour l'amélioration des productions animales. Ces actions ont été orientées vers la vaccination de la volaille, du déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs.

3.1.4.1. Vaccination de la volaille

Concernant la vaccination des animaux, l'appui de l'OCADES par l'intermédiaire du PDI s'est fait sous forme de formation de vaccinateurs villageois de volaille (VVV).

L'enquête a révélé la présence de deux (2) vaccinateurs villageois de volaille dans chaque village. Ces VVV, à l'issue de leur formation, ont été équipés en matériels et en vaccin par le PDI et ce, en collaboration avec les services techniques d'élevage. Les VVV qui sont plus proches des populations, servent de relai entre eux et les services d'élevage et cela favorise une couverture vaccinale plus large de la volaille

3.1.4.2. Déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs

L'appui du PDI à ce niveau s'est fait par l'intermédiaire des VVV qui, en plus de la vaccination, ont aussi été formés en technique de déparasitage de la volaille, des petits ruminants et des porcs. Pour leurs permettre de démarrer facilement les activités, l'OCADES, en collaboration avec la Direction Régionale des Ressources Animales, a doté chaque VVV de produits antiparasitaires après la formation.

Les VVV interviennent à la demande des aviculteurs. La marge bénéficiaire qui découle de l'utilisation des produits vétérinaires auprès des éleveurs constitue leur

rémunération. Cette marge est d'environ deux mille trois cent (2300) francs CFA par flacon de vaccin (ita-new) utilisé et de cinq (500) francs CFA par boîte de comprimé. Ce coût est relativement moins élevé que celui des interventions des agents vétérinaires ; ce qui motive les aviculteurs à faire appel aux VVV.

Le tableau VIII nous renseigne sur la situation de l'équipement des VVV.

Tableau VIII : Situation de l'équipement des VVV par le PDI/OCADES

	Nombre de VVV	Matériels reçus					Produits reçus				
		GL	As/c (bte)	S5	PUL	Ita (flac)	VPV (bte)	VSP (bte)	Tétra (sach)	BE (cp)	M3 (cp)
Kona	02	02	02	02	02	02	02	02	02	40	60
Lah	02	02	02	02	02	02	02	02	02	40	60
Dora	02	02	02	02	02	02	02	02	02	40	60
Total	06	06	06	06	06	06	06	06	06	120	180

Source : données de l'enquête, 2010

GL : Glacière petit format ; *As/c* : Aiguille sous-cutanée(14) boîte de 12 ; *S5* : Seringue 5cc ; *PUL* : Pulvérisateur de 2 litres ; *Ita* : Ita-new ; *VPV* : Vermifuge polyvalent volaille (boîte de 100 comprimés) ; *VSP* : Vermifuge spécial pintade (boîte de 100 comprimés) ; *Tétra* : Tétracolivit ; *BE* : Benzal 300 mg ; *M3* : Bolumizole M3 ; *flac* : flacon ; *bte* ; boîte ; *sach* : sachet ; *CP* : comprimé.

3.2. Discussions

3.2.1. Application des techniques par les producteurs

3.2.1.1. Le réinvestissement des formations

Le réinvestissement des techniques à travers les restitutions et les démonstrations des acquis des différentes formations est perceptible dans la zone d'étude.

a. Au niveau des vaccinateurs villageois de volaille (VVV)

D'une manière générale, les éleveurs reconnaissent la présence des VVV dans les villages et la plupart des enquêtés (70%) affirme avoir fait vacciner et déparasiter leurs volailles par les VVV. Leur action est surtout dirigée contre la pseudo peste aviaire (maladie de Newcastle) communément appelée en dioula « fien-bana » par les villageois.

Outre la lutte contre cette maladie, ils donnent des conseils aux éleveurs sur l'hygiène du poulailler, la conduite à tenir par rapport aux autres maladies de la volaille et du bétail, facilitent la programmation des campagnes de vaccination par l'agent vétérinaire de concert avec le CVD. Ils n'ont pas de rayon d'action déterminé et interviennent donc dans leur village

MENTION BIEN

d'origine et aussi dans les villages environnants. Le déparasitage se fait très souvent en même temps que la vaccination surtout en ce qui concerne la volaille.

Le tableau IX donne la situation des interventions des VVV.

Tableau IX : Effectifs de volailles vaccinées et déparasitées et nombre de basses-cours concernées par VVV et par an

Villages	VVV	Vaccinations et déparasitages	Nombre de basse-cours touchées
Kona	VVV1	2695	45
	VVV2	310	15
	<i>Total Kona</i>	<i>3005</i>	<i>60</i>
Lah	VVV1	2811	101
	VVV2	1021	22
	<i>Total Lah</i>	<i>3832</i>	<i>123</i>
Dora	VVV1	4998	212
	VVV2	202	3
	<i>Total Dora</i>	<i>5200</i>	<i>215</i>
Total Général		12 037	398

Source : données de notre enquête, 2010

Environ douze mille trente sept (12 037) volailles sont vaccinées chaque année, soit une moyenne de quatre mille douze (4 012) têtes par village dans au moins trois cent quatre vingt dix huit (398) basses-cours, soit environ cent trente trois (133) basses-cours par village.

Si nous répartissons ces chiffres entre les six (6) vaccinateurs, nous avons une moyenne de deux mille six (2006) volailles vaccinées par VVV dans soixante six (66) basses-cours par an. Ce chiffre est non négligeable et fait un plus pour l'atteinte des objectifs visés par la DRRRA en matière de couverture sanitaire de la volaille.

Les actions des VVV sont positivement appréciées par les éleveurs Cette appréciation vient du fait qu'ils ont constaté une réduction des mortalités (pour 70% des enquêtés) ; une augmentation de la valeur économique (pour 54% des enquêtés) et une augmentation du nombre moyen d'œufs pondus par poule (pour 46% des enquêtés).

Les VVV soulignent par ailleurs que leur rendement pourrait être meilleur s'ils n'avaient pas connu des ruptures de produits (vaccin, déparasitant) au niveau des services d'élevage qui les ravitaillent.

En analysant la répartition des effectifs vaccinés par VVV, nous constatons que certains contribuent très faiblement aux chiffres obtenus. Cela est notable surtout à Kona où, sur un total de trois mille cinq (3005) têtes vaccinées, le VVV2 participe seulement avec trois cent dix (310) têtes. Il en est de même à Dora où, sur cinq mille deux cent (5200) volailles vaccinées par an, le chiffre du VVV2 n'est que de deux cent deux (202) têtes. Sur l'ensemble des six (6) vaccinateurs de volailles, environ 33% sont donc presque inactifs.

L'activité des VVV concerne aussi le déparasitage des petits ruminants et des porcs. Cette activité, qui a été bien menée aux lendemains de leurs formations, s'est faite de plus en plus rare et même inexistante de nos jours. Cette situation nous amène à nous interroger sur la compétence des VVV en ce qui concerne le suivi et la disponibilité des produits (puisqu'au départ, ils ont été dotés en produits). Ces différentes raisons peuvent entraîner l'arrêt de l'activité. En effet, le VVV incompetent peut s'abstenir par rapport au déparasitage de crainte d'échouer devant ses confrères; le manque de suivi entraîne davantage l'incompétence du VVV. La non disponibilité de produits antiparasitaires provoque obligatoirement l'arrêt de l'activité de déparasitage.

b. Au niveau de la fauche et conservation du fourrage naturel

La pratique de la fauche et conservation du fourrage est également constatée dans la zone d'intervention du PDI même si d'une manière générale, l'adhésion semble lente.

En effet, il ressort de l'enquête que l'activité de fauche est menée dans la zone depuis 2004 par quelques éleveurs. Au fil des ans, l'activité a fait des adeptes avec une moyenne de un (1) pratiquant de plus par village et par an. A partir de l'intervention de l'OCADES en 2008, l'évolution du nombre de pratiquants a été remarquable : de dix huit (18) en 2008 à vingt six (26) en 2009 soit une moyenne de huit (8) par village.

Le tableau X présente la situation de l'adhésion à l'activité de fauche et de conservation du fourrage naturel.

Tableau X : Adhésions à l'activité de fauche et de conservation du fourrage naturel de 2004 à 2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Kona	02	02	02	05	06	09
Lah	02	02	03	03	04	09
Dora	-	-	-	01	08	08
Total	04	04	05	09	18	26

Source : données de notre enquête, 2010

Quant aux quantités de foin fauchées, elles ont pratiquement connu une évolution similaire à celle de l'adhésion. Cette évolution est présentée par la figure IV.

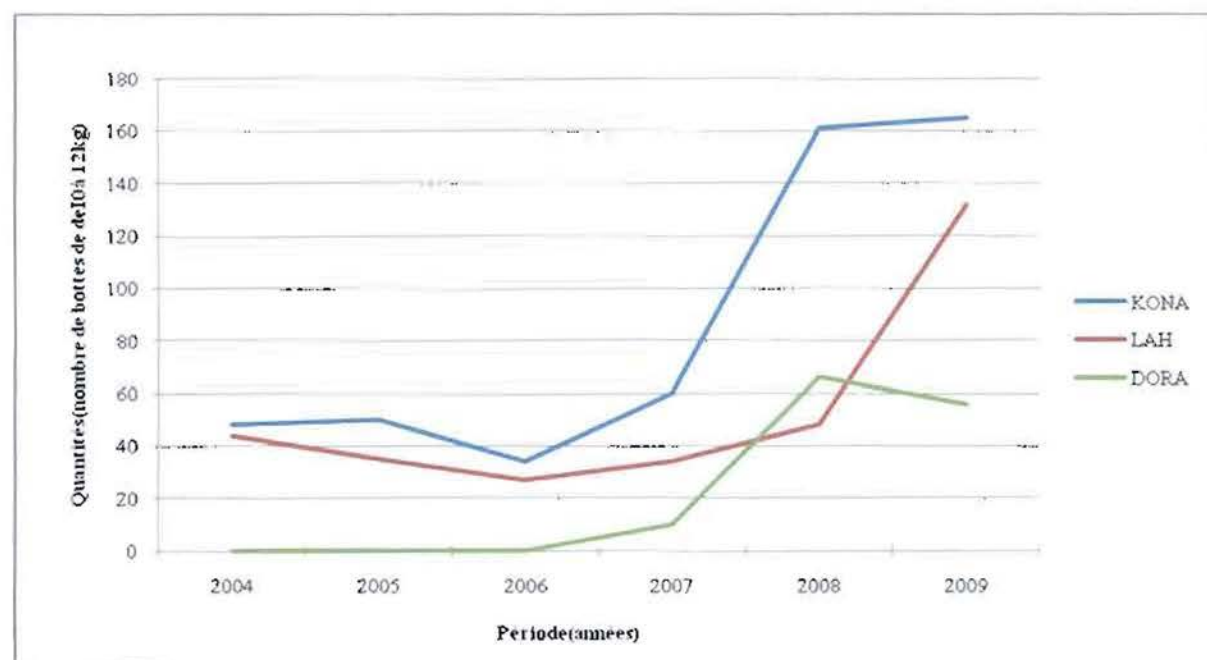


Figure IV : Evolution des quantités fauchées (nombre de bottes) durant la période 2004-2009

Source : données de notre enquête terrain, 2010

Le graphique montre que l'activité de fauche est pratiquée depuis l'année 2004 avec une variation des quantités fauchées selon les villages : zéro (0) botte à Dora, quarante quatre (44) bottes à Lah et quarante huit (48) bottes à Kona ; soit une moyenne de trente une (31) bottes par village. D'une manière générale, ces quantités ont connu une augmentation à partir de 2006. Cette augmentation est très visible en 2008 avec soixante six (66) bottes à Dora, cent trente deux (132) à Lah, cent soixante cinq (165) à Kona, signalant ainsi l'intervention de l'OCADES. A partir de 2009, la croissance des quantités récoltées semble ralentir à Kona et chute légèrement à Dora ; mais à Lah elles continuent de croître. Cette situation ne cache pas

pour autant l'image positive de l'évolution de l'activité. Par ailleurs elle est justifiée par un manque de temps (travaux champêtres) chez certains et par des problèmes de santé chez d'autres.

Les quantités fauchées augmentent chaque année. Cependant, ces quantités sont en nombre de bottes qui ne font pas l'objet d'une pesée. Le poids est estimé par les producteurs eux-mêmes parce qu'ils n'ont pas de matériel pour la pesée. Cela ne permet pas une bonne gestion du foin dans le temps.

Le matériel acquis pour l'activité de fauche et de conservation du fourrage naturel est d'utilisation communautaire. Cependant, son niveau d'utilisation est faible. Pour la coupe, les pratiquants utilisent beaucoup plus la faucille que la faux. Cela dénote soit d'une non disponibilité (selon 19% des pratiquants) ou d'une non maîtrise de l'utilisation (selon 23% des pratiquants). Par contre, la botteleuse (caisse métallique) et les autres matériels sont utilisés par plus de 50% des pratiquants de la fauche. Selon les 19%, cette situation serait due à une mauvaise gestion du matériel par les CVD alors que les 23% accusent une mauvaise restitution de la technique par les producteurs formés. Des actions méritent donc d'être menées à ce niveau.

Le tableau XI montre le niveau d'utilisation du matériel.

Tableau XI: Niveau d'utilisation du matériel (en %) de fauche et conservation du fourrage naturel

	Faux	faucille	Botteleuse	Fourche	Ficelle	Lime
Kona	00	100	88	11	11	11
Lah	25	100	50	11	11	11
Dora	00	100	88	11	11	11
Total	08	100	73	42	42	42

Source : données de l'enquête, 2010

Le foin est très rarement vendu mais sa quasi totalité est distribuée aux animaux, notamment aux bœufs de trait pendant la période de soudure de la saison sèche : parmi les pratiquants de la fauche enquêtés, 85% utilisent le foin pour alimenter les bœufs de trait, 58% pour les animaux d'élevage, 38% pour les deux types d'animaux et 12% ont eu à vendre une partie de leur foin.

c. Au niveau du petit élevage des femmes

L'organisation des groupements féminins en unions a facilité la mise en valeur du crédit obtenu de l'OCADES. Dans les villages, chaque union a organisé les femmes membres en groupes de cinq (5). Les cinquante mille (50 000) francs CFA sont repartis entre les cinq (5) premières à raison de dix mille (10000) francs CFA par personne. Celles-ci achètent leurs animaux selon l'espèce préférée. Après une année d'utilisation, chaque femme rembourse son crédit à l'OCADES, par l'intermédiaire des représentantes de l'union, qui passe alors les cinquante mille francs à un autre groupe de cinq (5).

Le crédit a été accueilli favorablement par les unions de groupements de femmes et l'activité d'élevage qu'elles mènent est positivement appréciée. Parmi les vingt cinq (25) femmes enquêtées, cinq (5) déclarent avoir initié d'autres activités génératrices de revenus ; trois (3) affirment assurer la scolarité et les fournitures scolaires de leurs enfants ; sept (7) disent pouvoir habiller les enfants pendant les fêtes. Egalement, trois (3) ont pu contribuer aux funérailles de parents en espèce (argent de la vente d'animaux) ou en nature (viande ou animal vivant) et sept (7) déclarent qu'avec cette activité, elles ont pu contribuer aux autres besoins de la famille (frais de condiments, ustensiles de cuisine, main d'œuvre pour les travaux champêtres).

Ce petit élevage pratiqué par les femmes est un élevage naisseur. En effet, toutes les ventes ont pratiquement concerné les petits et dans la plupart des cas, celle des mères intervient à l'âge de la réforme. Cependant, l'objectif du PDI/OCADES à travers le crédit qui était d'appuyer les femmes en embouche, a été dévié. Cette situation n'a pas permis de valoriser les acquis des six (6) productrices formées en techniques d'embouche qui, selon PAGEOT (1985), se définit comme « la préparation des animaux pour la boucherie, quelque soit la méthode utilisée ».

d. Fonctionnement des organisations mises en place

La réussite de la mise en place des organisations est mitigée. En effet, les commissions villageoises de gestion de terroir (CVGT) actuels CVD, qui ont été installées avec leurs sous commissions spécialisées fonctionnent bien quant à la gestion et à la bonne marche des activités des villages. Les unions des groupements villageois féminins (GVF) œuvrent à la bonne marche des activités des femmes. Grâce à leur bon fonctionnement elles ont réussi à organiser le roulement du crédit dans le cadre de l'activité d'élevage menée par les femmes.

Le plan villageois de développement (PDV) permet à chaque village d'avoir des informations d'orientation pour la poursuite de l'œuvre de développement par sa propre

initiative. Il constitue aussi un document de négociation auprès des autres partenaires de développement.

Cependant, l'organisation a échoué surtout dans le domaine de la gestion des réalisations physiques en élevage. Non seulement des comités de gestions ne sont toujours pas mis en place (puits pastoral et piste à bétail de Dora), mais aussi le fonctionnement de ceux qui existent ne se fait pas sentir. C'est le cas du comité de gestion du bouli de Kona dont le mauvais fonctionnement a donné au bouli une double vocation (à usage maraîcher et pastoral) alors qu'il était destiné à la culture maraîchère uniquement.

3.2.1.2. Utilisation des réalisations physiques

a. . Les poulaillers améliorés et les coqs géniteurs de race

Dans chaque village, la répartition des géniteurs a été laissée aux soins des éleveurs eux-mêmes mais conditionnée par la possession d'un poulailler amélioré.

L'introduction des coqs de race a été une réussite à plus de 50%. En effet, sur les dix neuf (19) coqs introduits, sept (7) mortalités ont été enregistrées. Cette mortalité justifiée par la non adaptation au milieu d'une part et par la défectuosité de l'habitat d'autre part (poulailler tombé ou poulailler suintant pendant les pluies) n'est cependant pas négligeable et mérite donc d'être prise en compte pour une recherche de solutions.

L'acquisition des coqs géniteurs a eu des effets positifs sur plusieurs plans selon les producteurs : 84% reconnaissent une augmentation du nombre moyen d'œufs pondus, une amélioration de la taille et du poids chez les métis qui sont beaucoup prisés par les éleveurs.

Cependant, il a été enregistré des plaintes par rapport aux coqs. Certains éleveurs qui s'attendaient à un coq après avoir construit le poulailler n'ont rien reçu. Ces derniers, au nombre de huit (8) soient 13% de l'ensemble des enquêtés et 30% des possesseurs de poulailler amélioré, affirment avoir été flattés par l'OCADES. Cette situation a conduit à un délaissement du poulailler ou à son utilisation pour d'autres fins.

b. Le bouli pastoral et le puits pastoral

Ces points d'eau sont beaucoup sollicités pendant la saison sèche. Cette situation a été constatée et affirmée par 90% des producteurs enquêtés à Kona et par 90% de ceux enquêtés à Dora. Ils alimentent gratuitement les animaux desdits villages et des villages voisins ; mais le fait qu'ils ne possèdent pas de comités de gestion risque d'amener un usage anarchique conduisant à réduire considérablement la durée de vie de ces infrastructures.

c. La piste à bétail

La piste à bétail d'une longueur de quatre (4) km est beaucoup fréquentée par les troupeaux, ont affirmé dix neuf (19) sur les vingt cinq (25) producteurs enquêtés à Dora ; soit 76%. Selon la plupart de ces producteurs (95%), la piste à bétail permet l'accès facile des troupeaux aux ressources naturelles (points d'eau, pâturages) et est fréquentée gratuitement par les troupeaux du village et par ceux des villages voisins. Si nous nous référons au tableau III présentant la situation des organes mis en place par le PDI/OCADES de 2004 à 2009 au niveau des résultats, nous constatons qu'il n'existe pas de comité de gestion de la piste. Cela laisse des inquiétudes par rapport à sa durée de vie car le front agricole, stimulé par la croissance démographique est très menaçant. Cette situation est courante dans les pays d'Afrique soudano sahélienne où les champs de cultures continuent de s'étendre, et occupent les espaces utilisés dans le passé comme pâturages (DE GRANDI, 1996). Le front agricole avance à grand pas et cette avancée est de plus de 3% des superficies par an (en particulier dans les bas-fonds). Il y a également la régression ou même l'inexistence des jachères due à la démographie (KAGONE, 2001) dans certaines régions.

Les actions menées par l'OCADES répondent aux orientations nationales définies dans la politique de développement des productions animales et appuient de ce fait les services techniques d'élevage dans l'accomplissement de leurs missions à travers la diffusion de techniques adéquates. L'hypothèse 1 à savoir : « des techniques d'élevage adéquates ont été introduites par l'OCADES au profit des producteurs dans la zone d'étude », est vérifiée.

Au regard des résultats des différentes actions et de l'utilisation des acquis par les éleveurs, l'hypothèse 2 à savoir : « les techniques introduites ont été adoptées et sont appliquées par les producteurs dans la zone d'étude » est également justifiée.

3.2.2. Impact des actions de l'OCADES

De notre étude, il ressort que l'OCADES, à travers le PDI, s'est investie auprès des producteurs par plusieurs actions visant l'amélioration des pratiques d'élevage.

L'adoption de ces nouvelles pratiques a eu un impact sur les activités d'élevage dans la zone d'intervention. Ceci est perceptible notamment sur la production animale et sur la santé animale.

3.2.2.1. Sur la production animale

On constate un changement dans les pratiques d'élevage.

Au niveau de la fauche et conservation du fourrage naturel, on note :

- la vulgarisation de l'activité par les producteurs eux-mêmes ;
- il existe des producteurs qui insèrent l'activité dans leur programme de travaux champêtres et payent la main d'œuvre pour des journées de fauche. En effet, l'enquête a révélé dans le village de Lah, trois (3) pratiquants s'adonnant à cette pratique contre un (1) à Kona. A Lah, certains reviennent toujours des champs le soir avec quelques bottes d'herbe à faner devant la maison.

La fauche et conservation du fourrage naturel est ainsi entrain d'évoluer vers une activité professionnelle.

En matière de gestion des stocks de foin le changement constaté est la constitution de stocks de foin pour la période de soudure. La plupart des pratiquants de la fauche enquêtés conservent leur foin jusqu'à la mi-mars, quand s'accroît le problème d'alimentation des animaux.

L'impact se remarque également sur l'entretien du physique des animaux surtout au niveau des bœufs de trait. Selon les producteurs, le foin stocké fait un plus non seulement aux réserves fourragères habituellement constituées avec les sous produits agricoles (SPA), mais est aussi plus nourrissant que ces derniers ; ont affirmé 31% des vingt six (26) pratiquants de la fauche. Ceux-ci confirment qu'avec le foin, leurs bœufs de trait traversent la saison sèche sans beaucoup souffrir de problème d'alimentation et peuvent être attelés dès les premières pluies marquant le début des travaux champêtres.

Un impact indirect est aussi observé. Il s'agit de la facilité des travaux champêtres qui permet l'exploitation de plus grandes superficies ; ont déclaré quatorze (14) producteurs, soient 54% des pratiquants de la fauche.

Avec les poulaillers améliorés, on note :

- une réduction considérable des mortalités et des pertes diverses. Selon 96% des vingt sept (27) possesseurs de poulailler enquêtés, celui-ci assure une protection contre les intempéries et les prédateurs et aussi un accès facile aux volailles pour les diverses manipulations ;
- l'utilisation du fumier (fientes de volaille) qui est facilement récupéré pour les champs ; affirment 11% des possesseurs de poulailler.

L'impact des coqs de race améliorée se lit par :

- l'amélioration des performances (taille, poids) chez les produits de croisement (métis) ;
- la présence dans les villages, des poulets métis qui sont prisés par les éleveurs. Les métis sont beaucoup appréciés par les paysans à cause de leur meilleure performance.

Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par KONIMBA (non daté) à l'issue d'une étude sur l'amélioration de l'aviculture villageoise réalisée dans la zone Mali-Sud

Pour ce faire, des prêts d'une ou de deux semaines de coq de race se font entre les éleveurs de poules ;

- l'amélioration de la valeur marchande de la volaille notamment chez la poule.

Dans les villages échantillons, tout le monde veut posséder des poulets métis parce que ceux-ci sont non seulement beaux à voir de par leur plumage, mais aussi se vendent mieux à cause de leurs performances. En effet, la poule locale est vendue à 1 500 F CFA tandis que les métisses le sont à 2 500 F CFA. Le coq local est vendu à 1750F CFA contre 3 000F CFA le métis.

Dans le village de Kona, le bouli a contribué à la réduction des transhumances vers les autres zones pourvues de point d'eau en saison sèche. En effet, la plupart des grands troupeaux (50 têtes et plus) qui allaient vers les régions des Hauts-Bassins et des Cascades à la recherche d'eau, restent sur place toute l'année. Cependant, des actions de sensibilisation doivent être menées pour contrôler la pression pastorale.

Quant à la piste à bétail, son impact est :

- l'accès facile aux ressources pastorales (pâturages et points d'eau) par les animaux pendant la saison des pluies ;
- la réduction des dégâts de champs et par conséquent des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce constat est fait par la quasi-totalité des producteurs (95% des enquêtés) à Dora. Le même constat est fait par la Direction Provinciale des Ressources Animales du Mouhoun (DPRA/MHN) qui note d'une manière générale une réduction des conflits de plus de 10% depuis l'année 2000 dans la province surtout dans les villages où des actions de sécurisation des activités pastorales ont été menées.

On note également un accroissement du nombre des infrastructures pastorales qui constituent l'élément essentiel du dispositif de production et de productivité animale. Selon le Projet de Cadre Stratégique Régional de Lutte Contre la Pauvreté (CSRLP) de la Boucle du Mouhoun (2009), la province du Mouhoun comptait en 2007 : zéro (0) piste à bétail fonctionnelle, un (1) barrage ou retenue d'eau ; onze (11) puits pastoraux. Avec l'intervention de l'OCADES, ces chiffres ont passé respectivement à un (1), deux (2) et douze (12) (DPRA/MHN, 2009).

MENTION BIEN

3.2.2.2. Sur la santé animale

L'impact des actions du PDI se remarque à plusieurs niveaux :

- la prise de conscience de l'intérêt de la vaccination qui se traduit par un changement de comportement chez les aviculteurs. Selon les VVV, les séances de vaccination et de déparasitage de la volaille se faisaient suite à un communiqué venant du CVD et lancé par le griot à une période précise. De nos jours, la vaccination se fait à tout moment et à la demande des aviculteurs eux-mêmes. Ceux-ci ne sont pas tranquilles si leurs volailles ne sont pas vaccinées. Les VVV (50%) affirment être acculés par les demandes et vont parfois loin (à Dédougou) à la recherche de produits (vaccin et déparasitant) ;
- la réduction des cas de mortalité dus surtout à la maladie de Newcastle à environ 50% au niveau des basse-cours. En effet, 75% des enquêtés affirment que malgré les pertes dues aux intempéries (pluie, froid) et autres maladies bactériennes et parasitaires, les mortalités totales de volaille sont moindres par rapport à la période d'avant les VVV où l'on pouvait enregistrer près de 90% de pertes chez certains aviculteurs;
- l'accroissement des effectifs de volailles au double constaté par la plupart des aviculteurs. Cette augmentation des effectifs a entraîné une multiplication des ventes et également facilité les diverses autres utilisations de la volaille. En effet, la volaille traditionnelle constitue un important facteur de cohésion socioculturel (dons, sacrifices lors des cérémonies religieuses...). Elle représente également une source non négligeable de protéines animales dans l'alimentation des populations (MRA, 2007) ;
- l'accroissement des effectifs vendus.

A l'instar de l'introduction des coqs de race, la vaccination des volailles a entraîné l'amélioration de leur valeur économique. Selon 70% des enquêtés, les sujets bien portants se vendent plus chers.

La figure V présente la situation de l'aviculture de 2004 à 2010 par aviculteur.

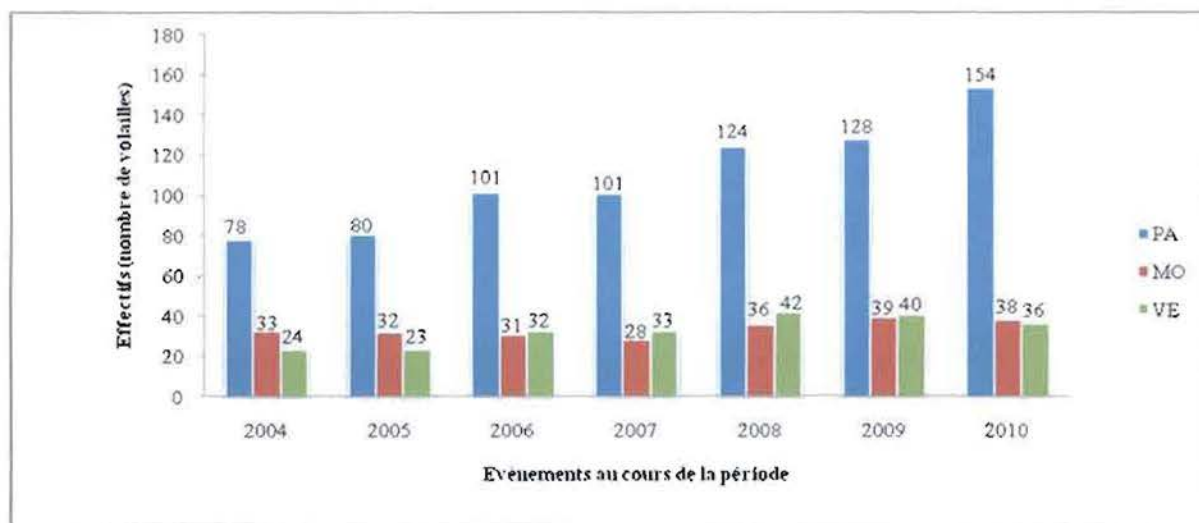


Figure V : Evolution des activités avicoles de 2004 à 2010 par aviculteur

Source : données de l'enquête

PA : production annuelle ; **MO** : mortalité annuelle ; **VE** : vente annuelle

On constate une évolution positive des productions moyennes obtenues par aviculteur : de soixante dix huit (78) têtes de volailles en 2004 à cent cinquante quatre têtes (154) en 2010.

Comparativement aux productions annuelles, les mortalités annuelles ont évolué à la baisse de 2004 à 2010. En effet, le taux de mortalité est de 42% en 2004, 28% en 2007 et de 24% en 2010. On note une réduction de près de 50%

Quant aux ventes, elles connaissent sur l'ensemble de la période une croissance sensible : de vingt quatre (24) volailles en 2004 à près de quarante (40) volailles en 2010.

Tous ces constats nous permettent de dire que l'hypothèse 3 à savoir : « l'application des techniques par les producteurs a entraîné un changement qualitatif sur les productions animales » est confirmée.

3.2.3. Insuffisance des actions de l'OCADES

Les actions de l'OCADES auprès des producteurs ont eu un apport remarquable pour l'amélioration des pratiques d'élevage. La stratégie de mise en œuvre de ces actions est louable mais comporte cependant des insuffisances.

3.2.3.1. En matière de renforcement des capacités

Au niveau des formations, l'insuffisance se situe dans la durée des formateurs. Si nous nous référons aux tableaux II des résultats, nous constatons que la durée moyenne des

Annexe 2 : Basse-cours muni d'un poulailler amélioré chez un producteur à Lah



Source : enquête terrain, 2010

Annexe 3 : Botteleuse (caisse métallique) vue de dessus



Source : enquête terrain, 2010

Annexe 4 : Constitution de stock de foin par un producteur à Lah



Source : enquête terrain, 2010

formations est de quatre (4) jours. Ce temps s'avère insuffisant pour aborder et expliquer de façon claire tous les aspects de certains thèmes. La fauche et conservation du fourrage naturel, dispensée en cinq (5) jours, est un exemple de thème pratique et théorique, qui s'articule en plusieurs étapes très importantes à assimiler (la coupe, le fanage, la mise en bottes, le processus de stockage). Pour une meilleure assimilation des différentes étapes suscitées, il faut une durée moyenne de formation de dix (10) jours selon 84% des agents des services techniques enquêtés.

Le recyclage des formés n'est pas régulier. De 2004 à 2010, un seul recyclage a été effectué. Ainsi les six (6) femmes formées en 2004 en technique d'embouche et qui n'ont jamais été recyclées n'avaient plus la capacité de suivre les membres des unions de GVF pour l'activité d'embouche. Ce qui aurait contribué à la pratique de l'élevage naisseur par ces derniers en lieu et place de l'embouche.

On note également la non participation des services partenaires (élevage) au voyage d'étude. Selon les six (6) participants, le voyage d'étude a renforcé et complété les acquis des formations et a permis de se rendre compte d'autres réalités. L'appui des techniciens de l'élevage enrichirait davantage les échanges entre les différents participants et l'impact serait plus large. Un exemple type a été le voyage d'étude sur les vergers, organisé au Ghana par le PAFASP à l'issue duquel, les agents des services techniques ayant pris part ont élaboré un guide de « bonnes pratiques » donnant des orientations sur l'amélioration de la production de mangue (PAFASP, 2008).

Au niveau des comités de gestion mis en place, on note une faiblesse de fonctionnement. Cela se justifie par le fait qu'ils sont insuffisamment formés et ne sont pas dotés en outils de gestion. Selon TOUSSOU et GLIN (2002) cités par WEPIA (2007), pour le renforcement des capacités organisationnelles des comités de gestion il faut mettre à leur disposition des documents de gestion et s'assurer de leur bon usage à travers la formation dans les domaines de la gestion.

3.2.3.2. En matière d'appui à la production animale

Au niveau de l'activité d'élevage naisseur menée par les femmes, les revenus obtenus grâce au crédit seraient substantiels si le montant était plus élevé. Par exemple le Projet d'Appui à l'Amélioration et à la Gestion Durable du Petit Elevage en Zone Périurbaine de Bobo-Dioulasso et Nouna (2AGDPE-B/N), pour le même type d'appui, octroi aux éleveurs de sa zone d'intervention un crédit d'un montant nettement supérieur. Selon le rapport d'activité de l'année 2009 dudit projet, le montant du crédit s'élevait à : 516 350 FCFA par unité

porcine ; 303 450 FCFA par unité avicole et 239 100 FCFA par unité ovine. Cela a permis aux bénéficiaires une meilleure conduite de leur activité d'élevage.

En ce qui concerne l'activité de fauche et conservation du fourrage naturel, il faut noter le nombre insuffisant de jeunes formés par village. Ce qui ne permet pas une large sensibilisation et contribue à la lenteur des adhésions.

La dotation en matériel présente aussi des insuffisances notamment dans le choix du matériel le plus adéquat et le plus facilement manipulable par les producteurs.

Pour l'introduction des coqs de race, l'appui des éleveurs prévu par l'OCADES pour l'aménagement des poulaillers améliorés, n'a pas été réalisé. Chacun a alors construit son poulailler selon ses moyens. Cela peut jouer négativement sur les productions escomptées car l'habitat occupe une place de choix parmi les conditions d'amélioration des productions animales. Le MEMENTO de l'agronome (2002) souligne que l'habitat occupe une place non négligeable en ce sens qu'il protège contre les prédateurs, les intempéries.

Par ailleurs, tous les poulaillers aménagés n'ont pas reçu de coq. Sur vingt sept (27) poulaillers construits, dix neuf (19) ont été dotés en coq. Cela n'encourage pas les éleveurs. Comparativement aux Actions de Développement Intégré Villageois (ADIV) au Kouritenga dans la poursuite du même objectif, le projet a construit vingt huit (28) poulaillers qui ont été tous dotés en coqs de race (DAMIBA, 1989).

3.2.3.3. En matière d'appui à l'amélioration de la santé animale

Au niveau des activités des VVV, notamment le déparasitage des animaux, on relève un manque de suivi par les services techniques. Le suivi est effectué par les animateurs PDI. Cela est insuffisant car ceux-ci, ne maîtrisant pas les aspects techniques, ne peuvent que relever les statistiques des vaccinations et des déparasitages. De plus, les animateurs du PDI sont assez chargés. Ils doivent superviser l'ensemble des réalisations du PDI dans leur zone d'intervention; ce qui ne leur permet pas de consacrer plus de temps aux exploitations (TRAORE, 2009). SOUDRE (1999) souligne que le Programme de Développement Intégré des provinces du Sanguié et du Boulkiemdé (PDISAB) réservait l'exécution des activités aux producteurs, le suivi aux agents de la DPRA, l'évaluation et l'ajustement à la cellule de suivi du programme et au SEP de la DRRA. Quant aux animatrices, elles jouaient un rôle de facilitateur à travers la sensibilisation des producteurs et la planification de leurs formations.

S'agissant de la mise en place des infrastructures et équipements, on note une insuffisance de concertation avec les partenaires pour certaines activités. Certaines

infrastructures sont à usage transversal et leur mise en place nécessite une concertation pluridisciplinaire (cas du bouli de Kona).

Les chiffres obtenus dans le domaine des infrastructures paraissent faibles comparativement à ceux d'autres projets intervenant dans la zone. C'est le cas du PNGT2 qui, durant 2009-2010, a réalisé à Tchériba ; Bondokuy et Ouarkoye respectivement une (1) aire d'abattage, 31km de piste à bétail, un(1) parc de vaccination plus une (1) aire d'abattage. Cette différence constatée au niveau du type et du nombre d'infrastructure est due aux besoins exprimés par chaque village.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude avait pour objectifs d'identifier les actions menées par l'OCADES, d'apprécier l'application de ces actions par les producteurs, d'analyser leur impact sur les productions et la santé animale et de faire des propositions d'amélioration.

L'étude s'est menée dans trois (3) villages choisis de façon aléatoire parmi les huit (8) villages de la province du Mouhoun dans lesquels intervient l'OCADES

Il ressort que l'élevage, dans la région de la Boucle du Mouhoun en général et dans la province du Mouhoun en particulier, possède d'énormes potentialités. Cependant, celles-ci restent faiblement exploitées à cause des pratiques encore traditionnelles dues à l'ignorance des nouvelles techniques ou au faible niveau de technicité des acteurs. Cette situation se trouve aggravée par les multiples contraintes auxquelles est confronté l'élevage.

Malgré les efforts des services techniques d'élevage, les résultats restent toujours peu perceptibles.

C'est pourquoi l'Etat, sollicite la participation des partenaires dont l'OCADES.

En effet, l'OCADES à travers le PDI, intervient en accompagnant les éleveurs dans le sens de l'amélioration de leurs pratiques depuis 2004 à travers :

- le renforcement de leurs capacités techniques et cela par le biais des formations, des voyages d'étude et de l'organisation ;
- la mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- la subvention de certaines activités de production et l'octroi de crédit pour d'autres.

Il convient de noter que dans cet accompagnement l'appui de l'OCADES a été une œuvre sociale car la contribution des populations n'était que de 3% pour les réalisations physiques comparativement à une contribution de 15 à 25% chez certains partenaires.

L'étude a montré une bonne application des actions en général et l'impact est aujourd'hui perceptible dans la zone d'intervention de l'OCADES.

En effet, l'accompagnement des producteurs s'est fait à partir d'un diagnostic participatif et a eu un impact positif sur la production et la santé animale. Cela se justifie par la pratique courante de la fauche et la conservation du fourrage naturel jadis ignorée ou négligée chez les éleveurs ; la disponibilité de foin pendant la saison sèche permettant l'utilisation des bœufs de trait dès le début des travaux champêtres. On note également la résolution du problème d'abreuvement des animaux durant la saison sèche ; l'amélioration des performances zootechnique de la volaille notamment de la poule locale; la sécurisation des activités pastorales entraînant la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un

autre fait est l'accroissement des effectifs et des possibilités de vente de volailles en toute période grâce à l'activité des VVV.

L'étude nous a permis de déceler néanmoins quelques insuffisances dans la stratégie de mise en œuvre des actions de l'OCADES qui ont certainement contribué à réduire l'impact déjà perceptible.

C'est fort de cela, et pour l'amélioration des actions futures, que nous recommandons :

A l'endroit de l'OCADES :

- de renforcer davantage le partenariat en impliquant les services d'élevage dans tous les aspects de la stratégie de mise en œuvre des actions (de l'identification des problèmes à la réalisation des actions retenues) ;
- d'impliquer davantage les services techniques d'élevage dans le suivi/évaluation du réinvestissement des acquis ;
- de préconiser une concertation pluridisciplinaire surtout pour les actions transversales ;
- d'organiser, à l'intention de tous les acteurs, des séances annuelles de bilan/programmation des activités ;
- de prévoir un nombre plus important de participants aux formations notamment en technique de fauche et de conservation du fourrage naturel (un par quartier dans chaque village) pour agrandir l'effet de tache d'huile ;
- de recycler régulièrement les producteurs relais (les VVV, les éleveurs formés en technique de fauche et de conservation du fourrage etc.);
- de former et doter les comités de gestion des réalisations physiques en documents de gestion ;
- de prévoir un nombre de jours adéquat selon le contenu de chaque thème de formation ;
- d'organiser un concours annuel de fauche et de conservation du fourrage naturel pour promouvoir l'activité ;
- d'appuyer les éleveurs de volaille en matériaux de construction de poulaillers (tôles, chevrons et ciment, portes, etc.).
- d'accroître si possible le crédit aux unions de GVF pour leurs activités d'élevage.

A l'endroit des services techniques d'élevage :

- de travailler de concert avec les collectivités rurales et les CVD à la réglementation et à l'utilisation effective des réalisations physiques (bouli, pistes à bétail, puits pastoraux, parcs de vaccination).

A l'endroit des producteurs :

- de développer des initiatives pour promouvoir et pérenniser les actions entreprises avec l'OCADES.
- d'approcher les services techniques d'élevage pour le renforcement des acquis;
- de travailler en équipe pour une plus large et convaincante sensibilisation pour les producteurs relais (vaccinateurs volontaires et formateurs en fauche et conservation du fourrage naturel).

MENTION BIEN

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 2009. **Projet de Cadre Stratégique Régional de Lutte Contre la Pauvreté**. Rapport final. 108 p
- BADO A. et ZEBA I., 2004. **Etude de la situation et de l'évolution des systèmes de vulgarisation et d'animation forestières en Afrique sahélienne ; cas sur le Burkina Faso** www.fao.org/docrep/009/.../j2623F08.htm. 194 p (consulté le 14/ 01/ 2011)
- CIRAD- GRET, Ministère des affaires étrangères, 2002. **MEMENTO de l'Agronome**. 1645 p
- Commune de Bondokuy, 2008. **Plan Communal de Développement de Bondokuy**. Elaboré avec l'appui technique et financier du projet ADEPAC et l'appui conseil du bureau d'études SERA. Rapport définitif. 104 p
- Commune de Kona, 2008. **Plan Communal de Développement de Kona**. Réalisé avec l'appui technique de Delta Office SARL et l'appui financier d'ADEPAC. Rapport définitif. 89 p
- DAMIBA D., 1989. **Essai d'amélioration de l'élevage traditionnel ovin dans les Actions de Développement Intégré Villageois (ADIV) au Kouritenga : cas de la zone d'encadrement de l'élevage (ZEE) de Pouytenga**. Mémoire de fin d'études, ISN/IDR-UO. 85 p
- DAMIBA M., 1989. **Contribution à l'amélioration de l'élevage bovin dans la vallée de la Nouhao**. Mémoire d'Ingénieur du Développement Rural, IDR-UPB. 74 p
- DE GRANDI J. C., 1996. **L'évolution des systèmes de production agropastorale par rapport au développement rural durable dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne**. Document FAO/Rapport. 126 p
- DPRA / MHN, 2009. **Rapport annuel d'activités**. 35 p
- DRRA / B. MHN, 2009. **Rapport annuel d'activités**. 30 p
- DUGUE P. et *al*, 2004. **Evolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre**, www.johnlibbey-eurotext-fr/revues/medecine/bcd/00/04/0A/72/article.md (consulté le 14/01/2011)

- KAGONE H. (INERA), 2001. **Profil fourrager**, www.fao.org/ag/AGP/AGPC/doc/pature. (consulté le 22/9/2010)
- KONIMBA B., non daté. **Amélioration de l'Aviculture Villageoise : Cas de la Zone Mali Sud**, www.clicmali.org/economicois/aviculture.html. (consulté le 29/12/2010)
- MEF, 2008. **Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006, résultats définitifs**. Rapport définitif. 52 p
- MRA, 2003. **Diagnostic de la filière porcine au Burkina Faso**. Rapport final. 44 p
- MRA, 2007. Direction des études et de la planification. **Diagnostic de la filière de l'aviculture traditionnelle au Burkina Faso**. Rapport final. 114 p
- MRA, 2009. Document de **Politique de Développement de l'Élevage au Burkina Faso 2010 -2020**. Version finale. 40 p
- MRA, 2010a. **Décret n° 2010-786 /PRES/PM/MRA/MEF portant adoption du Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Élevage (PAPISE) à l'horizon 2015**. 60 p + annexes
- MRA, 2010b. **Décret n° 2010-785/PRES/PM/MRA/MEF portant adoption de la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage au Burkina Faso 2010- 2025**. 45 p
- OCADES /DEDOUGOU, 2004/2005. **Rapport annuel d'activités**. 55 p
- OCADES/DEDOUGOU, 2006. **Rapport annuel d'activités**. 91p
- OCADES /DEDOUGOU, 2007. **Rapport mensuel d'activités**. 85p
- OCADES /DEDOUGOU, 2008. **Rapport annuel d'activités**. 78 p
- OCADES /DEDOUGOU, 2009. **Rapport annuel d'activités**. 85 p
- OCADES/BURKINA, 2009. **Rapport National 2008. Burkina Faso**. 74 p
- OCADES/DEDOUGOU, PDI, 2009. **Document cadre de stratégie de mise en œuvre**. Manuel. 22 p
- OUEDRAOGO S., 2002. **Etude des fourrages commercialisés dans la région de Bobo-Dioulasso (zone sud-soudanienne du Burkina –Faso)**. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies. Option production animale. UPB. 59 p

- PAFASP / Antenne de l'Ouest, 2008. **Rapport annuel d'activités**. 21 p
- PAGEOT J., 1985. **L'élevage en pays tropicaux**. Paris. Editions Maisons Neuve. Agence de coopération culturelle et technique. 526 p
- Projet GCP/BKF/050/ITA, 2009. **Rapport annuel d'activité**. 4 p
- SANON Y., 2004. **Gestion publique de l'élevage en Afrique Occidentale Française (AOF) : un regard historique des stratégies développées au Burkina Faso de la période coloniale à aujourd'hui. Pour des politiques d'élevage « partagées », In : Actes de l'atelier régional sur les politiques d'élevage, Dakar 17 et 18 novembre 2004. p 31 (Rapport général)**
- SIDIBE S., 2003. **Organisation actuelle et future des services vétérinaires en Afrique**. Rev. Sci. tech. Off. int. Epiz, 2003, 22(2), 473-484, www.oie.int/boutique/extrait/11sidibefr (consulté le 22/ 9/2009)
- SOUDRE A., 1999. **Expérimentation participative d'un système d'élevage / embouche de porcelets sevrés dans le Sanguié et le Boulkiemdé**. Mémoire d'Ingénieur de Développement Rural ; option zootechnie, IDR-UPB.46 p
- SP/CPSA, 2008. **Programme de Spécialisation Régionale de la Boucle du Mouhoun**. Rapport final 110 p
- TALL R. M., 2003. **Contribution sur l'évolution de l'élevage en Haute – Volta**. Burkina Faso: cent ans d'histoire, 1895 – 1995, Tome 2. Edition Karthala, 2003. 18 P, <http://books.google.bf/books?> (consulté le 24/01/2011)
- TRAORE A, 2008. **Vulgarisation des techniques agricoles et le renforcement des capacités des producteurs : « Cas de l'OCADES Caritas Dédougou »**. Mémoire d'ingénieur du Développement Rural ; option Vulgarisation Agricole, IDR-UPB. 50 p
- WEPIA S. H., 2007. **Etude de l'impact de l'approche participative dans la gestion durable des peuplements semenciers de Kirbou, de Di et de Tiakane**. Mémoire d'Ingénieur du Développement Rural, IDR-UPB. 58 p

MENTION BIEN

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches d'enquête et guides d'entretien

Fiche d'enquête N° I : Producteurs relais

Producteurs relais n°.....

Date :.....

Localité/village

Nom et prénoms :

Sexe : 1 homme/...../ 2 femme/...../ Age

Niveau d'instruction : 1 sans niveau/...../ 2 primaire/...../ 3 secondaire/...../ 4 supérieur/...../

Appartenance à une OPE : 1 oui/...../ 2 non/...../

Si oui, fonction dans l'OPE.....

Contact :.....

Question n°1

Depuis quand êtes-vous producteur relai ?.....

Question n°2

Comment êtes-vous devenus producteur relai ?.....

Question n°3

Formations reçues

N°	thèmes	durée	période	formateur	lieu	nombre de participants

- Les thèmes des formations répondent-ils à vos attentes ? 1 oui/.... / 2 non/.... /
- Le nombre de participants par village est-il suffisant? 1oui/.../ 2 non/.../
- La durée des formations est-elle suffisante ? 1oui/.... / 2 non /.... /
- Les formations ont elles été aussi pratiques que théoriques ? 1oui /.... / 2 non /.... /
- Quelle est votre appréciation des formations reçues ?

N°	thème	Très satisfait	satisfait	Assez satisfait	Pas satisfait	Observations

- Avez-vous mis en pratique les différentes formations reçues ? 1oui /... / 2 non /.... /

g) Avez eu des difficultés dans la mise en pratique des formations reçues ? 1oui /... /
2 non /.... /

h) si oui lesquelles et quelles sont vos propositions de solutions ?

Question n° 4 :

Avez- vous des séances de recyclage ? 1oui /... / non /.... /.

Si oui, périodicité des recyclages : 1trimestrielle /.... / 2 semestrielle /... / 3 annuelle /.../

Si non ; souhaiteriez vous des séances de recyclage ? 1oui /... / 2 non /.... /.

Question n° 5 :

Activités menées

1) Restitution des thèmes de formation

a) Avez-vous restitué toutes les formations reçues ? 1oui /... / 2 non /.... /

Si oui, comment ?

N°	Thèmes	Lieu	Participants

Si non, pour quelles raisons ?.....

2) Activités de santé animale

a) Equipements reçus en matière de santé animale ?

b) Source des équipements ? 1Personnel / ... / 2 OCADES / ... / 3Autres à préciser /... /

c) Modalités d'acquisition ?.....

d) Source d'approvisionnement en produits vétérinaires ?

1 services publiques /.... / 2 services privés /.... / 3 place du marché /..../

e) Rayon d'action ?.....

f) Existence d'un fond de roulement pour le démarrage ? 1 oui /..../ 2 non /..../

g) Nombre de volailles vaccinés par an ?.....

h) Nombre de basse-cours visitées par an ?.....

Question n° 6 :

Difficultés rencontrées (vaccinations)

a) Au niveau de l'approvisionnement en produits ? 1 oui /..../ 2 non /..../

Si oui, lesquelles ?.....

Propositions de solutions d'amélioration.....

b) Existe – il d'autres difficultés ? 1 oui /... / 2 non /.... / ; si oui, lesquelles ?.....

Propositions de solutions d'amélioration :.....

Question n° 7:

Comment appréciez – vous les actions de l'OCADES ?

- a) En ce qui vous concerne :.....
- b) En ce qui concerne votre village :.....

Question n° 8:

Quelles sont vos relations avec les services techniques de l'élevage?.....

3) Activités de fauche et de conservation de fourrage naturel

Question n° 9 :

Avez – vous reçu du matériel de fauche et de conservation du fourrage après la formation ?

Oui /... / 2 non /... / : si oui, lesquels

Question n° 10

Pendant quelle période faites – vous la fauche du fourrage ?.....

Quel est le mode de gestion du matériel reçu ? 1 Location /... / 2 gratuité /... /

Question n° 11 :

- a) Si location, à quel cout ?.....
- b) Nombre d'utilisateurs moyen par an ?.....
- c) Recettes annuelles de la location ?.....
- d) Gestion de la recette ?.....

Question n° 12

- a) Nombre moyen de bottes obtenues par an ?.....
- b) Combien de pratiquants fauchent- ils delà de 50 bottes par an ?.....

Question n° 13

a) Quel est l'usage du foin obtenu ? 1 vente /..... / ; 2 aliment bétail /... /

Si vente, quel est le prix moyen de la botte ?.....

- b) Quels est la quantité vendue par an et les recettes de l'année ?.....
- c) Quel usage faites – vous des recettes

Si aliment bétail,

A quelle période donnez – vous le foin aux animaux ?

- d) Quels types d'animaux bénéficient du foin ? 1 bœufs de trait // ; 2 animaux d'élevage /..... /
- e) Pourquoi aux bœufs de trait ?.....

- f) Pourquoi aux animaux d'élevage ?.....
- g) Quel intérêt tirez- vous de l'utilisation du foin comme aliment pour les animaux ?.....

Question n° 14

Quelle est l'évolution de l'adhésion à l'activité de fauche et de conservation de fourrage naturel ?

Année	Nombre d'adhérant	Quantité de bottes	Observations

Question n° 15

Difficultés rencontrées ?

- a) Au niveau de l'adhésion au thème : 1oui /... / 2 non /... /
Si oui lesquelles.....
- b) Au niveau de votre activité de formateur relai en fauche et conservation de fourrage naturel : 1oui /... / 2 non /... /
Si oui lesquelles.....
- c) Quelles solutions d'amélioration proposez – vous ?.....

Question n° 16 :

Avez- vous des rencontres périodiques d'échange et d'analyse d'expériences pour solutionner vos problèmes entre producteurs relais ? : 1oui /.../ 2 non /... /

Si oui, quelle est la fréquence des rencontres ? 1 trimestrielle /.../ 2 semestrielle /... /

3 annuelle /... /

Question n° 17

Quelles sont vos appréciations générales par rapport aux actions de l'OCADES dans votre village ?.....

Fiche d'enquête N° II : Producteurs

Producteur n°.....

Date :

Localité/village

Nom et prénoms :

Sexe : 1 homme /.../ 2 femme/.../ Age

Niveau d'instruction : 1 non scolarisé/.../ 2 primaire/.../ 3 secondaire/.../ 4 supérieur/.../

Appartenance à une OPE : 1 Oui /.../ 2 Non /.../

Si oui, fonction dans l'OPE.....

Contact :

Question n° 1

Quel est l'effectif de votre cheptel ?

- 1 Bovins / / 2 Ovins / / 3 Caprins / / 4 Porcins / / 5 Asins /
6 Volailles / / 7 Equins / / 8 Autres à préciser / /

Question n° 2 :

Quels infrastructures et équipements d'élevage possédez – vous ?

- 1 Parc de nuit / ... / 2 Etable / / 3 Enclos/bergerie / .../ 4 Poulailier / / 5 Autres à préciser //

MENTION BIEN

Activités menées avec l'OCADES

Question n° 3 :

I. Formations reçues ?

N°	thème	durée	période	formateur	lieu	nombre de participants

- a) Les thèmes des formations répondent- ils à vos attentes ? 1 Oui /...../ 2 Non /.....
- b) Le nombre de participants par village est-il suffisant ? 1 Oui /...../2 Non /.....
- c) La durée des formations est-elle suffisante 1 Oui /...../ 2 Non /...../
- d) Les formations ont elles été aussi pratiques que théoriques ? 1 Oui /...../2 Non /..... /
- e) Quelle est votre appréciation des formations reçues ?

N°	thème	1 Très satisfait	2 satisfait	3 Assez satisfait	4 Pas satisfait

II. Activités de fauche et de conservation du fourrage naturel

Question n° 4 :

- a) Depuis quand menez-vous l'activité de fauche et de conservation de fourrage naturel ?

b) Quels sont les quantités fauchées par an ?

Années	Quantités fauchées	Observations

c) Quels matériels utilisez-vous pour l'activité de fauche et de conservation du fourrage naturel?.....
Comment avez- vous acquis ce matériel ? 1 Achat personnel / ... / 2 OCADES /...../

Question n° 5 :

- a) Possédez-vous une infrastructure de stockage ? 1 oui /... / 2 non /..... /
- b) Si oui, laquelle ?.....
- c) Si non, pourquoi ?.....

Question n° 6 :

- a) Quel usage faites-vous du foin obtenu ? 1 Vente /... / ; 2 Aliment bétail / /
- b) Si vente, quel est le prix moyen de la botte ?.....
- c) Quels est la quantité vendue par an et les recettes de l'année ?.....
- d) Quel usage faites-vous des recettes ?.....
- e) Si aliment bétail, à quelle période donnez- vous le foin aux animaux ?.....
 - f) Quels types d'animaux bénéficient du foin ? 1 bœufs de trait /.../ ; 2 animaux d'élevage /.... /
 - g) Pourquoi aux bœufs de trait ?.....
 - h) Pourquoi aux animaux d'élevage ?.....
 - i) Quel intérêt tirez-vous de l'utilisation du foin comme aliment pour les animaux ?.....

Question n° 7 :

Etes- vous suivis par le producteur relai dans l'activité de fauche du fourrage ?
1 oui /... / 2 non /..... /

Question n° 8 :

- Quelles appréciations faites-vous ?
- a) Des actions du producteur relai ?.....
 - b) Des actions de l'OCADES ?.....
 - c) Quelles sont vos propositions de solutions d'amélioration ?.....

III. Activités en matière d'amélioration de la santé, des productions et de la productivité de votre élevage

Question n° 9 :

Depuis quand faites-vous appel aux services d'élevage pour le suivi de votre élevage ?.....

Question n° 10 :

Quels sont les services reçus de l'OCADES pour l'amélioration de votre élevage ?

- a) Dotation en coq de race ? 1 oui /.... / 2 non /..... /
- b) Appui pour construction poulailler amélioré ? 1 oui /.... / 2 non /..... /
- c) Formation de VVV dans votre village ? 1 oui /.... / 2 non /..... /
- d) Appui pour achat d'animaux pour l'embouche ? 1 oui /.... / 2 non /..... /;

si oui, quelle espèce ?.....

- e) Autres services à préciser.....

Question n° 11 :

Avez-vous eu un intérêt avec l'introduction du coq race dans votre basse-cour?

1 oui /.... / 2 non /..... /

- a) Si oui, à quel niveau ? 1 Augmentation de la ponte / / ; 2 taux d'éclosion / ... / ; 3 taille des sujets / / ; 4 valeur économique / / ; 5 autres à préciser.....
- b) Si non pourquoi ?.....
- c) Difficultés rencontrées avec l'introduction du coq de race ? 1 oui /.... / 2 non /..... /
- d) Si oui, lesquelles ?.....
- e) Propositions de solutions d'amélioration.....

Question n° 12 :

Avez-vous eu un intérêt avec le poulailler amélioré ? 1 oui /.... / 2 non /..... /

- a) Si oui, à quel niveau ? 1 Augmentation de la ponte / / ; 2 taux d'éclosion / ... / ; 3 taille des sujets / ... / ; 4 valeur économique / ... / ; 5 réduction des pertes / / ; 6 autres avantages à préciser.....
- b) Si non pourquoi ?.....
- c) Difficultés rencontrées avec le poulailler amélioré ? 1 oui /.... / 2 non /..... /
- d) Si oui lesquelles ?.....
- e) Propositions de solutions d'améliorations.....

Question n° 13 :

Avez-vous eu un intérêt avec la présence d'un VVV dans votre village ?

1 oui /.... / 2 non /..... /

- a) Si oui, à quel niveau ? 1 Amélioration de l'état de santé /..... / 2 Augmentation de la ponte / / ; 3 Amélioration du taux d'éclosion / / ; 4 Amélioration de la taille des sujets / ... / ; 5 Amélioration de la valeur économique / ... / ; 6 autres avantages à préciser.....
- b) Si non pourquoi ?.....
- c) Difficultés rencontrées ? 1 oui /... / 2 non /..... /
- d) Si oui, lesquelles ?.....
- e) Propositions de solutions :.....

Question n° 14

Evolution de votre aviculture depuis l'intervention de l'OCADES ?

Années	Effectifs obtenu	Mortalités	Ventes	Restants	Observations

Question n° 15 :

Avez-vous eu un intérêt avec l'embouche ? 1 oui /... / 2 non /.....

- a) Si oui, à quel niveau ?
- b) Si non, pourquoi ?.....
- c) Difficultés rencontrées dans l'activité d'embouche ? 1 oui /... / 2 non /..... /
- d) Si oui, lesquelles ?.....
- e) Propositions de solutions d'amélioration.....

Question n° 16 :

- a) Existent-ils d'autres réalisations de l'OCADES dans votre village ? 1 oui /... / 2 non /....

Si oui, lesquelles ? 1 piste à bétail /... / ; 2 parc de vaccination /... / ; 3 bouli / .../ Autres à préciser.....

- b) Quelles sont les conditions d'utilisation de ces réalisations ? 1 gratuit / ... / ; 2 Payant / ... /
- c) Si payant, qui perçoit les recettes ?

Pour quelles fins les recettes sont utilisées ?.....

Question n° 17:

- a) Existent-ils des comités de gestion de ces réalisations ? 1 oui /... / 2 non /... /
- b) Si oui, comment fonctionnent-ils ?.....

Question n° 18 :

- a) Quels intérêts vous ont apportés ces réalisations au niveau de vos activités d'élevage ?

Aménagements	Intérêts	Observations

- b) Ces réalisations sont-elles beaucoup fréquentées ? 1 oui /.... / 2 non /.... /
c) Si non pourquoi ?.....

Question n° 19 :

- a) Avez-vous des rencontres périodiques d'échange et d'analyse d'expériences pour solutionner vos problèmes entre producteurs ? : 1 oui /.... / 2 non /.... /
b) si oui, quelle est la fréquence des rencontres ? 1 mensuelle /.... /
2 trimestrielle /...../ 3 semestrielle /.... / 4 annuelle /.... /

Question n° 20 :

- a) Difficultés rencontrées avec l'OCADES ? 1 oui /.... / ; 2 non /..... /
b) Si oui, lesquelles ?.....
c) Propositions de solutions d'amélioration ?.....

Question n° 21 : Quelles sont vos perspectives après le départ de l'OCADES ?

GUIDE D'ENTRETIEN N°I : CVD

Membre n°.....

Date

Localité/village.....

Poste fonction dans le CVD.....

Contact :.....

Question n°1 :

- a) Depuis quand vous êtes en partenariat avec l'OCADES ?.....
b) Pourquoi ce choix de l'OCADES comme partenaire ?

Question n°2 :

- a) Quelle est la forme de collaboration avec l'OCADES ?.....
b) Quelles sont les modalités de cette collaboration ?.....

Question n°3 :

- a) Comment identifiez-vous les problèmes que vous présentez à l'OCADES ?

- b) Comment déterminez-vous les solutions proposées à l'OCADES ?.....



Question n°4 :

Quelles sont les actions menées avec l'OCADES ?

Question n°5 :

Quelles sont les objectifs poursuivis par ces actions dans le domaine de l'élevage ?.....

Question n°6 :

Quelle est la stratégie de la mise en œuvre de ces actions ?

Question n°7 :

- a) Quelle est l'apport de ces actions dans vos activités d'élevage ?.....
- b) Quelles ont été les insuffisances dans la mise en œuvre de ces actions ?.....
- c) Quelles solutions d'améliorations proposez-vous ?

Question n°8 :

- a) Existent-ils d'autres partenaires intervenant dans votre village ?.....
Si oui les quelles ?.....
- b) Quelles sont les actions menées par ces partenaires ?.....
- c) Existe-t-il une différence entre la stratégie de ces partenaires par rapport à celle de l'OCADES ?.....
- d) Si oui sur quel aspect ?.....

Question n°9 :

Quel est le type de collaboration avec les services techniques d'élevage étatiques et privés ?....

Question n°10 :

Votre collaboration avec les services techniques répond t- elle aux objectifs de l'OCADES en matière d'amélioration de l'élevage ?.....

Question n°11 :

- a) Avez-vous des rencontres périodiques d'échange et d'analyse des contraintes et des insuffisances par rapport aux actions de l'OCADES ?.....
- b) Si oui, comment les contraintes et insuffisances décelées sont-elles transmises à l'OCADES ?.....

Question n°12 :

L'intervention de l'OCADES répond-il à vos attentes ?.....

Question n°13 :

Quelles sont les difficultés rencontrées de façon générale avec l'OCADES ?.....

Question n°14 :

Quelles solutions d'amélioration proposez -vous ?.....

Guide d'entretien N°II : Services techniques d'élevage

Service.....
Date
Localité
Structure.....
Contact :

Question n°1

Quel type de partenariat avez-vous avec l'OCADES ?.....

Question n°2

Depuis quand, y a-t-il ce partenariat ?

Question n°3

Quelles sont les activités menées dans le cadre du partenariat ?.....

Question n°4

Existe – il une concertation entre le service et l'OCADES pour solutionner les problèmes des éleveurs ?

Question n°5

Les actions menées par l'OCADES répondent-elle effectivement au attentes des éleveurs ?

Question n°6

Quel a été l'apport de l'OCADES dans l'amélioration des activités d'élevage ?.....

Question n°7

Quelles ont été les insuffisances des actions de l'OCADES ?.....

Question n°8

- a) Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre du partenariat ?
- b) Quelles sont vos propositions de solutions ?.....

Question n°9

Quelles sont vos appréciations de façon générale sur les actions de l'OCADES dans le domaine de l'élevage ?

Guide d'entretien N°III : ONGs ; Projets/ Programmes

Structure :.....

Localité :.....

Stratégie d'intervention :.....

Domaines d'intervention :.....

Actions menées dans le domaine de l'élevage :

- **Renforcement des capacités :**

- **Formations**

Thème	Durée	Bénéficiaires			Formateurs
		H	F	T	

- **Voyages d'étude**

Thèmes	Objectifs	Durée (nbr de jours)	Période	Nombre de participants	Accompagnateurs

- **Appui organisationnel**

- **Actions d'amélioration des productions animales :**

- **Appui à l'alimentation et à l'abreuvement :**

Localité (site) :.....

Bénéficiaires :.....

- **Mise en place d'infrastructures et d'équipements**

Localité (site) :.....

Bénéficiaires :.....

- **Appui à l'embouche**

Localité (site) :.....

Bénéficiaires :.....

- **Actions d'amélioration de la santé animale**

- **Vaccination des animaux**

Localité (site) :.....

Bénéficiaires :.....

- **Déparasitage de la volaille et des petits ruminants**

Localité (site) :.....

Bénéficiaires :.....

- **Capacités financière :**

Subvention ? (modalités) :.....

Crédit ? (modalités) :.....

- **Difficultés rencontrées.....**

- **Proposition de solutions d'améliorations :.....**